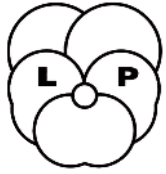


# La Libre Pensée militante

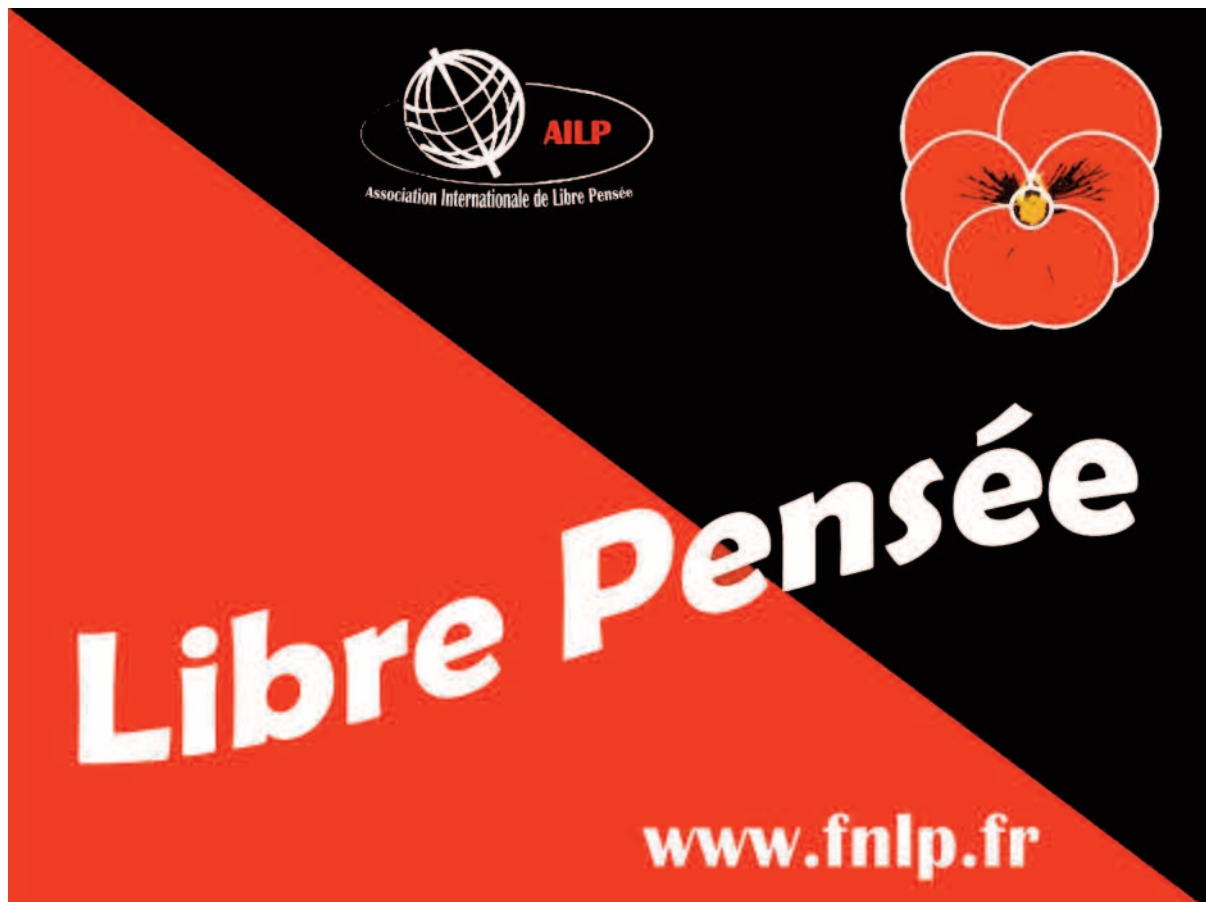


Organe de la Fédération Nationale de la Libre Pensée  
et d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France



## Comité général 2022

### 1er octobre - Paris



# Comité général 2022

**1er octobre**

**Annexe de la Bourse du Travail  
- Salle de spectacle -  
85 rue Charlot 75003 Paris**

## Ordre du jour provisoire

9H00 à 12H00 : FNLP

13H30 à 14H30 : IRELP

14H30 à 16H00 : Assemblée générale d'Entraide et Solidarité

16H00 à 17H00 : Assemblée Générale de la Fédération Nationale Laïque des Monuments

Le Comité général est composé :

- de la CAN,
- des invités éventuels
- d'un représentant par Fédérations ou groupements directement affiliés.

Discussion : 5 minutes par Fédération

Vote d'une résolution à la fin

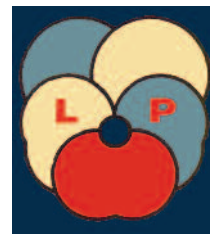
## Sommaire LPM 18 - Mai 2022

- P 4 - FNLP : rapport général
- P 13 - FNLP : Rapport La Raison
- P 16 - FNLP : Rapport L'Idée Libre
- P 20 - IRELP
- P 26 - Fédération Laïque des Monuments
- P 29 - Entraide et Solidarité - Convocation AG
- P 31 - Entraide et Solidarité - Rapport activité
- P 40 - Entraide et Solidarité - Rapport de gestion
- P 43 - Entraide et Solidarité - Projet de résolution
- P 45 - Entraide et Solidarité - Elections CA 2022



# Editorial

Jean-Sébastien Pierre  
Président



## Un an après le congrès de Voiron

Ce numéro de la Libre Pensée Militante est consacré à la préparation du Comité Général de la Libre Pensée qui se tiendra à Paris le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Nous avons adopté de nouveaux statuts dans lesquels les congrès pléniérs ont lieu tous les deux ans. Nous les appliquons. L'année 2022 sera donc l'occasion d'un Comité Général.

Si, du point de vue de la durée, la formule est réduite, du point de vue du contenu vous pourrez constater à quel point la réflexion a avancé, s'est précisée, en relation avec le tourbillon d'événements que nous avons connu en une année. C'est le sens du volumineux rapport général que vous allez découvrir dans ces pages. Le débat sera court mais, n'en doutons pas, intense. Nos fédérations sont invitées à préparer leur délégation pour y participer pleinement.

Ce numéro paraît entre les élections présidentielles et les élections législatives. On sait désormais comment et dans quelles conditions Emmanuel Macron a été réélu pour un second mandat. Il a fallu bien des manœuvres d'appareils pour que la confrontation qu'il souhaitait – lui contre Marine Le Pen – se réalise. Cependant, un puissant mouvement populaire est né, nourri des colères accumulées par les travailleurs, les républicains, les militants laïques et des droits de l'homme pendant trois quinquennats désastreux, celui de Nicolas Sarkozy, celui de François Hollande et le sien. Le sien, ce sont cinq années de répression, d'abord contre les gilets jaunes puis contre tous les manifestants contestant la politique de ses gouvernements, également contre les jeunes, pourchassés et humiliés, avec un cortège de blessés graves, mutilés ou énucléés par les LBT et les grenades. Le sien, c'est l'aggravation de la loi El Khomri imposée sous Hollande sous forme de la loi travail et aussi une invraisemblable cohorte de lois et de décrets liberticides parmi lesquels la loi dite « séparatisme » qui doit, comme les autres mais avant tout être abrogée. Ce quinquennat c'est aussi les privations de libertés au prétexte de la pandémie et les suspensions des réfractaires au passe vaccinal dans des hôpitaux qui avaient bien besoin de tous leurs employés. C'est du coup la répression néocoloniale en Guadeloupe et en Martinique et qui gronde dans les territoires et départements d'outre-mer.

La Libre pensée n'est pas un parti politique, mais n'est pas apolitique. Nous soutenons le mouvement populaire qui se lève contre la dictature bonapartiste d'un Macron, nous nous sommes prononcés pour la tenue d'une assemblée constituante mettant à bas la Vème République. Nous verrons comment il s'exprimera dans les élections législatives puis certainement dans les entreprises et dans la rue. Nous avons connu la surprise de voir votée la loi de réhabilitation des fusillés de 14-18 par une assemblée rien moins que favorable, il n'est pas interdit de penser que des lois iniques édictées sous les quinquennats précédents et avant pourraient tomber. Sans doctrine figée sur la révolution mais sociale, anticapitaliste, pacifiste et laïque telle est la Libre Pensée. Elle a tenu et elle tiendra sa place, rien que sa place mais toute sa place, et le 1<sup>er</sup> Octobre sera un grand moment dans sa réflexion pour continuer à la tenir.

Bienvenue à l'avance à vos délégués

**La Libre Pensée militante**  
Bulletin semestriel (mai - octobre)

**Editeurs : Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France** (Association Loi 1901) et la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** (Association Loi 1901)

10/12 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris  
Tél. : 01.46.34.01.88 / 01.46.34.21.50 / e-mails : [entraidelp@wanadoo.fr](mailto:entraidelp@wanadoo.fr) / [libre.pensee@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee@wanadoo.fr)

**Directeur de publication** : Jean-Sébastien Pierre - **Rédacteur en chef** : Carole Halbutier-  
**Rédacteur en chef adjoint** : Christian Eyschen - **Secrétaire de rédaction** : Astrid Bardet  
**Diffusion par voie électronique aux adhérents des deux associations - Dépôt légal** : mai 2022

# Rapport général

pour le Comité général du 1<sup>er</sup> octobre 2022

Les statuts ayant été modifiés, le Congrès national sous sa forme habituelle se tiendra désormais tous les deux ans. Entre deux Congrès, il y aura désormais la Tenue d'au moins un Comité général, composé de la CAN, de la Commission nationale de Contrôle, de la Commission nationale de Conciliation, d'un représentant par Fédération et Groupement affilié directement à la FNLP et des invités.

Les votes se feront sur mandats (cotisations payées à l'ouverture du Comité général). Il n'y aura pas d'élections d'instances, ni de modifications de statuts possibles.

Cela ne sera pas un mini-congrès où l'on devrait faire en une journée ce que l'on fait d'habitude en 3,5 jours.

Les interventions seront limitées à 5 minutes par délégué. En effet, il faudra faire le Comité général, l'AG d'Entraide et Solidarité, l'AG de l'IRELP et celle de la Fédération des Monuments. Et tout cela en une journée.

Le temps nous sera donc compté et sera notre principal ennemi. Merci par avance d'en tenir compte.

Le Bureau Exécutif de la Libre Pensée du 26 février 2022 a décidé de faire un Rapport général incluant différents aspects au lieu de rapports différenciés.

1°) - Nul ne sait à cette date ce qu'il adviendra des élections présidentielles et des législatives qui s'en suivront. Quels qu'en soient les résultats, la situation ne saurait être le même avant et après. Dans une situation où la crise, les crises ne peuvent que se développer, soit il en sortira une solution positive qui déclenchera l'ire de la *Réaction*, soit c'est la *Réaction* qui semblera l'emporter, et alors les forces sociales s'affronteront avec virulence, plus ou moins vite, mais inévitablement. Dans tous les cas de figure, le choc et l'affrontement sont inévitables.

Le Bureau exécutif de la Libre Pensée qui se tiendra fin juin, après tous ces événements électoraux devra en faire une analyse la plus précise possible et ouvrir des perspectives d'action. Cela s'inscrira dans le cadre de la **Déclaration solennelle** du 4 mars 2022 où nous précisons nos analyses.

Nous renvoyons pour l'analyse de la situation présente aux textes contenus dans l'**Arguments N°16 « Apprendre-Comprendre-Agir »** qui offre un point de vue global. Quand nous avons titré notre **Déclaration solennelle pour le 11 Novembre 2021**, sur la situation internationale : « **La guerre qui vient** », le moins que l'on puisse dire était que nous n'étions pas loin de ce qui allait se passer.

Nous écrivions à propos de la **Chine** : « *La politique du « **containement** » ne pourra être reproduite à l'identique, d'autant que la Russie jouera son propre rôle comme interface entre les « **Deux Grands** » pour en tirer de substantiels bénéfices et se refaire une santé. Nous ne serons donc pas plus qu'aujourd'hui dans un monde bipolaire, mais multipolaire ou, dans des gigantesques brèches, il pourra se passer des événements incontrôlables, notamment pour la possession des énergies et en premier lieu de l'eau.*

*Un battement d'aile de papillon pourra déclencher une éruption volcanique en n'importe quel point du globe. Nous allons rentrer de plain-pied dans un monde d'affrontements, de violences, de chaos*

et donc de révolutions. Là où est le chaos, naît souvent l'ordre.

### ***Inévitablement, la guerre va venir et aussi sa solution : la Révolution ! »***

Dans une autre **Déclaration** du 13 octobre 2021, nous analysions : « • Si la **Ve République** n'a jamais pu aller au terme qui lui était dévolu : la fin du Régime des Partis, qui concourent pourtant à l'expression de la volonté générale, elle a porté des coups sévères à la libre organisation politique des citoyens.

- Le mandat qu'a reçu **Emmanuel Macron**, des cercles financiers du **Capital** et des spéculateurs, est d'achever la liquidation de l'existence des partis politiques pour empêcher toute expression, même déformée et abâtardie, de la volonté des citoyens.

- Jamais depuis 1958, la déliquescence des représentations politiques n'avait atteint un tel degré de décomposition. Le triste et affligeant spectacle de la majorité gouvernementale **LREM** remise l'Assemblée des **Godillots du Général** à un spectacle de qualité « démocratique ».

- Il est désormais clair que la Ve République bonapartiste a épuisé toute possibilité de survie et que nous arrivons au bout du bout : il n'y a plus d'échappatoire possible pour ces institutions arrivées à l'agonie. On connaît la formule célèbre : « Cela ne peut plus durer et pourtant cela dure », démentant à tout jamais la formule de **Madame-Mère** : « Pourvu que cela dure ». Mais cela ne peut plus durer. Il est donc clair que la volonté politique d'**Emmanuel Macron** n'est pas de trouver une nouvelle forme de survie, un énième replâtrage des institutions, mais de passer à un autre système politique de dictature du Capital et de la Finance. Les cercles financiers veulent diriger ouvertement et directement les affaires de l'État au compte de leurs seuls propres intérêts et ne plus déléguer celles-ci à des « commis politiques ». La venue, en nombre croissant, de personnes de la société civile au gouvernement est l'expression de cette volonté d'en finir avec la représentation traditionnelle de la bourgeoisie.

- Il est désormais clair que la Ve République bonapartiste a épuisé toute possibilité de survie et que nous arrivons au bout du bout : il n'y a plus d'échappatoire possible pour ces institutions arrivées à l'agonie.

Toute cette analyse conduit la **Libre Pensée** à estimer que, plus que jamais, il s'agit de sauver la Démocratie représentative contre toutes les menaces qui pèsent contre elle.

Le choix est de plus en plus clair :

- Ou la mise en place d'un régime de plus en plus autoritaire. Jusqu'où et jusqu'à quand ?
- Ou la parole revient au peuple, c'est-à-dire aux citoyennes et aux citoyens, par la mise en œuvre de l'élection d'une **Constituante libre et souveraine**, par un coup majeur porté aux institutions de la Ve République. »

Toutes ces questions restent posées et le seront toujours davantage, quel que soit le résultat des élections.

2°) - La perspective que nous avons ouverte au **Congrès national de Voiron** garde toute sa validité et sa pertinence. Il nous faut nous orienter résolument vers la constitution de la **Confédération laïque des penseurs libres** pour regrouper toutes les forces possibles pour préparer le choc inévitable.

Du fait qu'obligatoirement une avancée vers cette perspective aurait été entachée de la pression des élections, nous avons dû attendre. Mais à la sortie des élections, le terrain sera déblayé pour avancer résolument vers cela. Ce sera la responsabilité du **Comité général** du 1<sup>er</sup> octobre 2022 de

prendre les initiatives nécessaires pour rassembler ce qui est encore éparé.

Nous avons d'ores et déjà accumulé des éléments positifs pour cela. La place qu'occupe désormais la **Libre Pensée** est un point d'appui important, nous sommes redevenus une référence incontournable par la clarification des positions des uns et des autres. Il n'y a plus de « *marais* » entre nous et nos amis de combat et les xénophobes antimusulmans. Les masques sont tombés, les xénophobes se sont tous ralliés à **Emmanuel Macron**. La course aux prébendes est écoeurante à plus d'un titre.

Il est à noter que cette méthode de **Confédération laïque** s'appuie sur des forces telluriques à l'œuvre dans tous les champs possibles, politiques, associatifs, laïques. Personne ne détient la solution, il faut chercher ensemble. La question de la recherche passionnée de l'unité, au-delà de l'efficacité à construire, s'appuie sur ce constat. Nous avons au **Congrès de Voiron** fait un parallèle historique avec 1848 où les constructions s'échafaudaient, les expériences se réalisaient et la clarification s'opérait. Tout en disant que cela ira, comme la devise des **Jeux olympiques** : « **Citius, Altius, Fortius – Communiter** », (Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble).

Selon l'excellente formule de notre camarade **Jean-Marc Raynaud** à propos de la nécessaire unité du **Mouvement anarchiste** : « *Il ne faut pas rassembler ce qui existe, mais ce qu'il est possible d'unir en devenir* ». 1+1+1, cela peut faire plus que trois par la dynamique engendrée.

Toute la situation s'y prête. Il faut bien analyser l'extraordinaire victoire que nous avons emportée à l'Assemblée nationale sur la **proposition de loi portant réhabilitation des Fusillés pour l'exemple de la Première guerre mondiale**. Cela a cassé tous les camps, fracturé la « *droite* », permis une recombinaison (d'un moment) entre la « *gauche parlementaire* » et la **France insoumise** sous la conduite de celle-ci. Le **Parti socialiste** a dû tirer le rideau sur le reniement de **François Hollande**. Ce qui s'est passé est à proprement parler stupéfiant et indique sans doute un morceau d'avenir. Nul ne pourra oublier le rôle essentiel du député **LR Philippe Gosselin** que nous ne remercierons jamais assez pour sa droiture morale.

La suite de l'action en direction des Sénateurs semble très prometteuse. Les trois Groupes **Communiste, Socialiste, Écologique** ont fait part de leur accord pour inscrire la proposition de loi à l'Ordre du jour du Sénat. Il faut intensifier les délégations sur la ligne : *Votez Pour ou ne votez pas Contre pour permettre l'adoption de la loi. Aucun amendement !* Beaucoup de sénateurs de « *droite* » ont déclaré voter pour cette loi.

L'attitude la plus révoltante et écoeurante a été sans nul doute celle des députés **LREM** qui ont sombré dans l'ignominie et la bêtise la plus crasse, battant certains secteurs de la « *droite* » dans l'horreur. Leur nature de mercenaires du *Capital* et de la *Réaction* a éclaté au grand jour.

3°) - Dans cette situation de clarification nécessaire et possible, il est indispensable que les **Fédérations départementales** se préoccupent davantage des publications réalisées. Il ne s'agit pas d'un problème financier (quoique..), mais du nécessaire réarmement théorique dans une situation où les cercles dirigeants font tout pour décerveler les gens et particulièrement la jeunesse. C'est aussi notre responsabilité, à notre échelle, de combattre cela.

Que cela soit sous forme papier et/ou numérique, nous avons les outils nécessaires pour cela. **L'Argument N°16 « Apprendre-Comprendre-Agir »** a été tiré à 1 300 exemplaires d'après les commandes des Fédérations. C'est un excellent signe de la volonté de se développer. Il faut absolument diffuser ce numéro à tous ceux que nous voulons faire adhérer à la **Libre Pensée**.

La panoplie des **Arguments** sera complétée par un numéro sur la laïcité, un autre suivra sur les signes religieux dans l'espace public, puis un autre revisitera la question des langues régionales et

minoritaires, puis encore un sur le *Wokisme* et enfin un « **GIEC II** » qui poursuivra l'analyse et répondra à différents problèmes posés par le « **GIEC I** ».

De plus, le **Tome II** des *Hommes du Vatican* (Edition commune avec *les Editions libertaires*) sera disponible au **Comité général**, on y dresse 53 portraits de cléricaux et 25 sujets divers sur le même sujet autour du **Vatican**, de sa pompe et de ses œuvres.

Les *Editions libertaires* vont publier aussi un ouvrage des écrits de **Christian Eyschen** sur « *Anarchie et anarchistes, vu par un libre penseur* », qui devrait être un bon outil pour intéresser les **libertaires** à la Libre Pensée. Saluons à ce titre l'excellent numéro de *l'Idée libre* (ils sont tous excellents, bien sûr) « *L'Espagne rouge et noire* » en français et en espagnol. 400 en langue hispanique ont déjà été commandés. Cela ouvre un champ expérimental intéressant après aussi la publication en français et en arabe (200 exemplaires envoyés en Palestine, en Syrie, au Liban, etc.) en papier et numérique sur « *Israël versus Palestine* ».

Si on ajoute à cela les *Cahiers de l'Observatoire social de la Libre Pensée*, dont le numéro 4 a intégré une analyse de vulgarisation rarement faite sur le patronat. Ce numéro numérique (comme tous les autres) a été envoyé à toutes les **Unions départementales** et **Fédérations syndicales** de la **CGT** et de la **CGT-FO**. Cela devrait trouver un certain écho chez les syndicalistes.

Il faut ajouter à cette énumération de titres, la revue numérique *La Plume et la Pensée* à destination des milieux maçonniques.

Il est donc clair que nous avons beaucoup de publications à proposer pour un public varié et divers. C'est le fonds qui manque le moins, pour réussir, il n'y a qu'une condition : allier la volonté de faire comprendre à l'action volontaire nécessaire pour proposer nos publications comme un armement théorique.

**4°)** - Il est indéniable que la pandémie a bloqué nos activités internationales par le canal de l'**AILP**. Il ne pouvait en être autrement. Cependant il est à noter que le travail contre les crimes de l'Église a continué à un haut niveau par notre camarade **Keith Porteous Wood**, porte-parole de l'**AILP**, avec des résultats importants, tant en France vis-à-vis de la **Commission Sauvé** que dans d'autres pays en Europe ; le mur de silence du clergé craque sous la pression de l'opinion. **Keith** s'est imposé comme le référent incontournable dans le domaine dans beaucoup de pays et dans les institutions internationales.

Les enquêtes sur les biens du clergé pour indemniser justement les victimes, enquêtes que nous baptisons « *Inventaires laïques* » montrent la richesse cléricale et que nous sommes en pole position dans cette affaire, nous maintenons notre avantage tactique. Il est indéniable que notre élaboration nous a donné un avantage certain dans la situation. Il est indispensable que les Fédérations poursuivent ce travail que nous sommes les seuls à pouvoir faire dans la tradition historique du combat pour la loi de Séparation de 1905 et de ses suites.

Nous ferons de la sortie à la fin de l'année du livre « *Le livre noir des biens du clergé* », qui fera la synthèse des inventaires, un événement politique qui aura une incontestable résonance internationale et qui aura des répercussions dans beaucoup de pays et cela donnera des idées à d'autres.

Nous tiendrons le 8 avril 2023 à Paris une **Conférence européenne contre les concordats, les religions établies et les biens terrestres des clergés**, en référence explicite à la loi de 1905 et le **Congrès mondial de la Libre Pensée de Paris** en septembre 1905. La Commission internationale de la FNLP a élaboré avec des camarades libres penseurs d'autres pays un *Appel à contributions* pour sa tenue qui a été largement envoyé.

Le 7 avril 2023, nous ferons un **grand banquet républicain régional et international contre les interdits religieux à Montmartre** en hommage au **Chevalier de la Barre**. À cette occasion, nous réinstallerons la statue authentique et originale du Chevalier en 3 D devant la *basilique du Sacré-Cœur* où elle avait été éjectée du fait de l'Église. L'inauguration de la statue devant la basilique avait vu une manifestation de la **Libre Pensée** où 15 000 personnes avaient défilé.

La sortie du livre « **Le livre noir des biens du clergé** » sera un élément constituant et déterminant de cette **Conférence européenne**. Nous en ferons le rapport introductif de la Conférence.

La tenue du **Ville Congrès de l'IALP** à Madrid est aussi un élément en soi de la reprise des activités internationales. Ses suites et ses travaux auront sans doute une dimension plus importante que sa réalisation physique, du fait des contraintes encore imposée par la **Covid**. Notre réception dans les émissions de **France-Culture** des organisations syndicales enseignantes sur le thème du Congrès de l'**AILP** nous ont permis de consolider, amplifier, élargir nos relations amicales.

Les communications que nous avons élaborées pour ce **Congrès mondial de Madrid**, les émissions de **France-Culture** et les documents du Congrès lui-même feront l'objet d'une publication de notre part, dont nous déciderons la forme après le **Ville Congrès mondial**.



Nous avons aussi toujours un projet de colloque Nord-Américain sur le thème de la Séparation des Églises et de l'État dans des pays catholiques et protestants (ressemblances et différences). Une première étape sera réalisée pour cela par notre présence au Colloque du **Mouvement Laïque Québécois** le 23 septembre 2022 sur le thème « **Après la loi 21, poursuite des objectifs** »

Ce sera l'occasion sans doute de faire une tournée aux USA pour reprendre des contacts fructueux. Nous avons envoyé à toutes les associations laïques, libres penseuses, athées US des analyses étayées sur des sujets communs pour engager une action avec elles.

Un projet de tournée dans les pays scandinaves est toujours inscrit à notre ordre du jour. Quand la situation le permettra, ce projet sera inscrit à notre agenda.

Nous estimons aussi avoir une responsabilité importante dans le maintien d'associations historiques. C'est le sens de notre proposition de constitution d'un **Cercle rationaliste de la pensée libre**. Nous avons eu des contacts et des rencontres avec des responsables de l'**Union rationaliste** qui nous ont permis de préciser notre proposition. Nous avons eu une écoute attentive et d'intérêt de leur part.

Nous portons aussi un intérêt certain à défendre toute la tradition d'exégèse rationaliste des religions. La situation est plus confuse dans ce domaine en France, aussi nous avons décidé de lui donner une dimension internationale, ce qui sera sans doute plus aisé pour en faire quelque chose.



Un projet de **Cercle exégétique international** est proposé au **Conseil international** de l'**AILP**. (On rajoutera la décision prise après le Congrès AILP).

Cette action sera sans doute le quatrième thème des campagnes permanentes de l'IALP.

## 5°) - Rapport Administratif

### 1) Fonctionnement général de la Fédération Nationale

Depuis l'extraordinaire Congrès de Voiron et 2 années de « *crise sanitaire* », les Fédérations Départementales et la Fédération Nationale ont retrouvé un fonctionnement régulier. Nos instances se réunissent, nos conférences s'organisent, et nous reprenons l'offensive pour organiser les libres penseurs isolés et nous donner des perspectives de regroupement et donc de recrutement.

**Les Fédérations du Grand Est réfléchissent à leur réorganisation et réimplantation dans le cadre de la région.**

S'il y a des adhérents et des sympathisants de la **Libre Pensée** sur les 10 départements qui composent la région, trois d'entre eux ne disposent toujours pas de structure fédérale en capacité d'agir. C'est pourquoi, les adhérents et responsables des Fédérations existantes ont lancé une réflexion sur le sujet pour doter les départements de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin d'une structure fédérale.

C'est ainsi que les adhérents alsaciens s'interrogent sur une réorganisation à l'échelle de l'Alsace en modifiant la Fédération existante dans le Bas-Rhin, en élargissant sa circonscription au département du Haut-Rhin pour en faire temporairement une FD 67-68, le temps de parvenir à constituer une fédération à part entière sur le département 68.

S'agissant de la Lorraine, un communiqué des Fédérations 54 et 57 a permis d'exprimer une position laïque suite à la bénédiction par un prêtre d'un train sur la ligne Epinal-St-Dié. Aujourd'hui l'arrivée récente d'adhérents d'un département voisin permet d'envisager la reconstitution rapide d'une nouvelle Fédération dans le département de **Jules Ferry** et de **Louis Lapicque**.

Il ne restera que le département de la Meuse pour lequel nous poursuivons notre réflexion pour rebâtir un regroupement de libres penseurs.

**En ce qui concerne le Sud-Ouest**, les Fédérations du Tarn-et-Garonne et du Gers sont à reconstruire. Le retour à une situation normale nous permet d'envisager la tenue de réunions pour aider à la mise en place de structures départementales. Dans l'Aveyron, une structure provisoire a été installée et c'est dans ce département qu'il est proposé de tenir le traditionnel rassemblement **Grand Sud** fin août. Dans le Lot, un nouveau bureau a été élu en AG, avec un nouveau secrétaire et une nouvelle trésorière.

### 2) Gestion du siège et des salariés

Nous avons modifié la manière de traiter les retours au siège des revues **La Raison** et **L'Idée Libre** étiquetés avec la mention « *n'habite pas à l'adresse indiquée* » souvent dus à des dysfonctionnements postaux. Depuis janvier, nous renvoyons ces retours aux Fédérations afin que notamment les adhérents ne s'étonnent pas de ne plus recevoir leur abonnement et que soit rétabli ce lien entre eux et leur Fédération.

Nos contacts sont les mêmes : [secretariat\\_comptabilité@fnlp.fr](mailto:secretariat_comptabilité@fnlp.fr) et [libre.pensee@fnlp.fr](mailto:libre.pensee@fnlp.fr) pour le siège, [librairie@fnlp.fr](mailto:librairie@fnlp.fr) pour les commandes.

Le **Vade-mecum** est accessible par ce lien :

### 3) **Nos échéances**

- **2022** : Comité général et vote résolution générale. Annexe Bourse du Travail, 85 rue Charlot, 75003 Paris, salle HENAFF
- **2023** : Conférence Européenne contre les concordats, contre les biens terrestres de l'Église et des religions établies. Vendredi 8 avril, Paris.
- **2023** : Congrès ! La Fédération unie de la LP 34 est candidate.
- **2024** : Comité général.

### 6°) - **Evolution de la trésorerie de la FNLP en 2021 : récapitulatif**

La clôture de l'exercice 2021 est en cours de réalisation. La présente note donne une évaluation, couvrant exclusivement les flux de trésorerie et l'évolution du stock, sur les résultats de 2021.

#### • **Evolution globale**

Le montant de la trésorerie disponible a diminué par rapport à fin 2020, les dépenses et autres décaissements, hors compte de tiers ayant excédé les recettes d'environ 10 000€. La variation du stock compense presque intégralement cette diminution, sa valeur ayant augmenté d'un peu plus de 9 000€

#### • **Rapprochement des flux du compte de résultat et du budget (voir annexe ci-jointe)**

Le budget ayant été établi en équilibre, le solde des flux constatés présente donc un malus qui se répartit de manière contrastée entre les produits (bonus de 6 000€) et les charges (malus de 16 000€)

#### **Les recettes**

Deux lignes de recettes présentent un écart défavorable par rapport à la prévision : les cotisations (-3 000€) et la librairie (-4 000€). L'écart sur les cotisations reflète le tassement observé en fin d'année sur les adhésions. L'écart négatif sur les ventes en librairie doit s'apprécier en tenant compte de trois éléments : un objectif volontariste, la difficulté occasionnée par la période de couvre-feu qui a réduit de fait les amplitudes horaires, enfin la panne de la librairie en ligne dont les effets s'avèrent durables.

Les autres postes sont en écart positif par rapport à la prévision, notamment les abonnements sur cotisations (bonus de 10 000€ au total) dont le taux de réalisation est nettement supérieur au budget.

Les recettes diverses (dons, autres produits) sont également en bonus, résultat à relativiser par le fait d'une régularisation à hauteur d'environ 5 000€ effectuée sur les produits de publicité vendus à E&S.

#### **Les dépenses**

L'écart négatif sur les dépenses s'explique surtout par les dépenses de personnel.

Ce poste a notamment été affecté par la nécessité de recruter des étudiants à temps partiel pour faire face au surcroît de travail résultant de la réorganisation (passage de 2ETP à 1,5, absence de continuité dans les procédures, appropriation des logiciels et outils de gestion)

Les autres postes ayant subi un fort dépassement sont les honoraires (avocat, expert-comptable) du fait de procédures non prévues (+7 000€), les frais postaux et de routage (5000€), les achats de

livres (4 000€), les dons et subventions accordés (2 000€) qui ont cependant partiellement leur contrepartie en produits (Liban)

L'ensemble des dépassements hors dépenses de personnel est cependant en grande partie compensé, en particulier du fait du ralentissement des activités internationales (10 000€), et de la surestimation dans le budget des frais d'impression et de graphisme (5 000€).

## **Stock**

L'augmentation de la valeur du stock de la librairie, de 27 000€ à 36 000€, bien qu'elle doive avoir un impact positif sur le compte de résultat, constitue une préoccupation car elle mobilise des ressources en trésorerie tout en risquant d'aboutir à terme à une dépréciation.

### Cette augmentation a trois causes essentielles :

- l'accroissement des acquisitions (achats et éditions FNLP)
- les corrections ou régulations opérées au moment de l'inventaire au cours duquel des séries d'ouvrages en général anciens non enregistrés dans le logiciel de gestion du stock sont physiquement identifiés

Intitulé	Budget 2021	Réalisé	Ecart	Réalisé
Cotisations	132 204 €	129 231 €	-2 973 €	-1%
Abonnements La Raison sur cotisations	24 380 €	29 725 €	5 345 €	2%
Abonnements l'Idée Libre sur cotisations	9 384 €	14 164 €	4 780 €	2%
Librairie	30 519 €	26 646 €	-3 873 €	-2%
Autres recettes (dons, abonnements hors cotisations)	29 926 €	32 727 €	2 801 €	1%
<b><u>Total recettes</u></b>	<b><u>226 413 €</u></b>	<b><u>232 493 €</u></b>	<b><u>6 080 €</u></b>	<b><u>3%</u></b>
Charges de personnel	74 197 €	88 836 €	14 639 €	6%
Frais de déplacement	26 800 €	22 491 €	-4 309 €	-2%
Frais d'imprimerie et graphiste	53 150 €	47 816 €	-5 334 €	-2%
Frais postaux et routage	25 700 €	30 326 €	4 626 €	2%
Honoraires (avocat, expert-comptable, autres...)	9 800 €	16 949 €	7 149 €	3%
Achats de livres	2 000 €	5 760 €	3 760 €	2%
Dons, subventions accordées	4 000 €	5 748 €	1 748 €	1%
Autres	30 766 €	24 824 €	-5 942 €	-3%
<b><u>Total dépenses</u></b>	<b><u>226 413 €</u></b>	<b><u>242 750 €</u></b>	<b><u>16 337 €</u></b>	<b><u>7%</u></b>
<b><u>Solde (recettes-dépenses)</u></b>	<b><u>0 €</u></b>	<b><u>-10 257 €</u></b>	<b><u>-10 257 €</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b><u>Variation de stock (Stock fin 2021 - stock fin 2020)</u></b>	<b><u>- 1 000 €</u></b>	<b><u>9 144 €</u></b>	<b><u>10 144 €</u></b>	<b><u>-</u></b>

- l'augmentation des prêts (sans impact sur la trésorerie sauf en cas de vente, de perte ou de détérioration)

Si les deux dernières causes sont moins préoccupantes (les corrections devraient diminuer avec la maîtrise progressive du stock dans l'outil de gestion, les prêts ne mobilisent en général pas inutilement de trésorerie), la première cause doit attirer notre attention sur la nécessité de calibrer au mieux les acquisitions nouvelles

Doit également être entreprise une action de déstockage avec deux objectifs :

- fiabiliser la valeur du stock au bilan
- réaliser dans la mesure du possible la valeur de certains ouvrages anciens à l'occasion d'actions de promotion

## **Conclusion**

L'objectif principal concernant la stabilité du nombre d'adhésions n'a pas été complètement atteint, malgré la dynamique observée jusqu'au Congrès. Le facteur de redressement le plus tangible aujourd'hui est constitué par la possibilité d'une extension géographique par la création ou la reconstitution de fédérations départementales, notamment dans la région du Grand-Est.

En revanche la vente des abonnements et la bonne performance des dons qui dopent les produits divers témoignent de la qualité du lien avec les adhérents. Un quasi-maintien des ressources structurelles est de ce fait actuellement observé.

Concernant les dépenses, l'analyse des causes du dépassement des charges de personnel fait apparaître des facteurs plus conjoncturels que structurels, ce qui permet de prévoir à terme une amélioration significative du contrôle de l'évolution de ce poste.

La maîtrise des autres dépenses dont l'évolution n'a pas été favorable en 2021 peut également s'opérer pour une partie d'entre elles, notamment pour ce qui concerne le stock. La fréquence et le volume des acquisitions nouvelles dépendent en effet exclusivement des décisions prises.

Une analyse statistique des volumes en excédent sur les commandes passées peut aider à mieux ajuster les achats et les ventes.

En résumé, l'équilibre structurel global des flux de trésorerie de la FNLP reste un objectif atteignable, malgré le déficit constaté en 2021.

**Rapport général adopté à l'unanimité par la CAN, le 1<sup>er</sup> avril 2022**

# **Rapport la Raison**

## **Divers aspects de la pensée contemporaine**

### Organisation

Le secrétariat et le comité de rédaction sont consultés par courriel avant la publication de chaque numéro de *La Raison*.

L'aide apportée par notre correcteur, **Roland Corominas**, est précieuse et le rédacteur en chef relit les maquettes. Nonobstant ces précautions, nul n'étant infallible, des coquilles peuvent subsister. Dorénavant, la maquette finale sera envoyée au comité de rédaction et aux auteurs, charge à chaque rédacteur de relire son article.

Même si c'est fastidieux et long (c'est encore plus fastidieux et long pour le rédacteur en chef qui doit reprendre TOUTES les pages...), je rappelle les consignes typologiques pour les rédacteurs :

- Saisir les textes en book antiqua 12
- Mettre O en espacement et simple en interligne. On n'est plus au temps de la typo.
- Saisir en word (rtf ou doc)
- Signez vos articles.
- Ne faites pas un encart de tabulation quand vous commencez un paragraphe, un article n'est pas une lettre.
- Faites de vrais paragraphes, ce n'est pas une ligne par idée, il faut regrouper pour que cela apparaisse en paragraphes. Ce n'est pas une lettre, c'est un article dans une revue.
- Justifier à droite et à gauche.
- Mettez une ligne d'espace entre les paragraphes.
- Quand vous mettez un sous-titre (c'est toujours souhaitable dans un article d'une page pour aérer), mettez une ligne d'espace entre le sous-titre et le paragraphe.
- Mettez le titre de votre article comme nom du fichier. Vos classifications peuvent être obscures pour la maquettiste et cela ne facilite pas la recherche quand vous êtes le (la) seul(e) à comprendre votre dénomination de fichier.
- Ne pas mettre d'italiques ou de gras, mais mettre tout en tout en normal. Cela n'aide pas, cela complique quand vous le faites croyant aider.
- Mettre les virgules, points, sans espace après le mot et un espace après.
- Ne mettez rien couleur, tout en noir pour le texte
- Ne pas mettre les noms en Majuscule, mais seulement la première lettre. Ex : Eyschen et non EYSCHEN
- Ne mettez pas « 14-18 », mais « 1914-1918 » (idem pour toutes les dates), l'écrit n'est pas l'oral. Mettez toujours en espace à partir du millier. Ex : ne mettez pas 43560, mais 43 560. C'est plus facile à lire pour le lecteur
- Ne faites pas les mises en page.
- **Quand vous mettez des notes en bas de page, faite un Ctrl + A. Si les notes ne sont pas prises dans le surlignage, cela veut dire que la maquettiste ne le verra pas avec son Mac. Ils ne seront donc pas mis dans l'article.**

- Une page de *la Raison* fait 6 000 signes (espaces compris), deux pages 10 000 signes (espaces compris), un article pour les colloques 10 000 signes (espaces compris), un dossier 15 000 signes (espaces compris)

- **Rappel** : une note de lecture, c'est 1 500 signes (espaces compris). Une note de lecture est faite pour inciter le lecteur à acheter le livre de l'auteur chroniqué. Faire plus, s'appelle un résumé et cela évite au lecteur d'acheter le livre. Si vous voulez faire plaisir à l'auteur, faites court.

- Quand vous faites une note de lecture, vous indiquez en bas de la note : le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, l'Édition le nombre de pages, le prix et vous joignez un scan de la couverture.

- Mettre les illustrations à part, sinon cela fait des fichiers en MO et non en KO.

- Quand vous mettez une légende à une illustration, vous commencez par une majuscule et vous faites aussi de la ponctuation.

## Contenu

Nous comptons conserver et conforter son identité à *La Raison*, à la fois outil militant mais également publication d'éducation populaire.

Dans cette optique, notre objectif est que certaines rubriques deviennent permanentes et fassent l'objet d'une publication chaque mois, ce qui implique un responsable chargé de solliciter des rédacteurs et d'élaborer un programme de publication et un calendrier annuel.

Les rubriques permanentes sont :

- L'éditorial (**Jean-Sébastien Pierre**)
- Ainsi va le monde (responsable **Hélène Lortie, Catherine Lefur et Philippe Besson**)
- Sciences (responsable **Gérard Plantiveau**)
- Philosophie (responsable **Benoît Schneckenburer**)
- Littérature (Responsable **Christophe Bitaud**)
- Arts (responsable **Alain (Georges) Leduc**)
- Il y a 100 ans (responsable **Claude Singer**)
- En direct du XXIème siècle (Responsable **Gérald Cusin**)
- Faits d'hiver (**Jean-Marc Raynaud**)
- Dossier central (sous la responsabilité de la CAN)
- La photo du mois (**Christophe Bitaud**)
- Libre pensée sous licence poétique (responsable **Monica Jornet**)
- Notes de lecture (format variable)

L'ensemble de ces rubriques représentent 21 pages. Nous avons eu parfois des difficultés à maintenir ces rubriques chaque mois, faute d'article. C'est dommage.

Les 15 autres pages sont consacrées à l'actualité et comprennent les rubriques « *AILP* », « *Exégèse* », « *Médiapart* », « *Laïcité* », « *Droit* » etc.

Le format habituel de *La Raison* est de 36 pages mais, lorsque l'actualité l'exige, il peut passer à 40, voire 44 pages. Ce fut le cas à plusieurs reprises cette année mais le coût financier n'est pas négligeable, nous pouvons donc parfois (le moins souvent possible) être amenés à sacrifier une

rubrique permanente pour faire place à l'actualité.

La Raison est l'organe de **la Libre Pensée**, n'hésitez pas à proposer des articles.



## Émissions France Culture

### « Divers aspects de la pensée contemporaine »

Nous avons fait évoluer la ligne éditoriale en nous efforçant de « varier » nos émissions en alternant l'aspect « militant » et l'aspect « éducation populaire ». Ce dernier aspect correspondant mieux au profil des auditeurs de France culture, il permet une « accroche » pour amener un nouveau public à l'aspect militant. Les premiers retours des auditeurs sont tout à fait satisfaisants.

La programmation a été la suivante :

Septembre : "*Procès Papon, Quand la République juge Vichy*", invité : **Jean-Marie Matisson**

Octobre : rediffusion (grève)

Novembre : "*De la justice en Macronie*", invité **Egoitz Urrutikoetxea**

Décembre : « *École laïque et laïcité de l'Enseignement* », invité **Paul Devin**, syndicaliste FSU

Janvier : rediffusion (grève)

Février : « *École laïque et laïcité de l'Enseignement* », invité **Jules Siran**, syndicaliste SUD Éducation

Mars : « *Algérie : colonialisme, répression, indépendance...aujourd'hui...* », Invité **Olivier Le Cour Grandmaison**

Avril : « *La loi de 1905* » invité **Jean Baubérot**

mai : « *La vigie de la laïcité* » invité **Jean-louis Bianco**

juin : « *L'Espagne rouge et noir* » invitée **Monica Jornet**

Rapport adopté à l'unanimité par la CAN le 1er avril 2022

# Rapport sur l'Idée Libre

En 2021/2022, l'équipe chargée de la publication de notre revue culturelle trimestrielle fondée par **André Lorulot** en 1911, **L'Idée Libre**, s'est attelée à poursuivre, amplifier et poser de nouveaux jalons pour pérenniser « *une plus grande ouverture du compas* », quant aux sommaires et surtout aux contributeurs sollicités chaque trimestre pour la revue.

Nous sommes définitivement sortis d'un entre-soi, confortable de prime abord, mais mortifère à moyen terme. Il suffit de jeter un œil sur une collection de notre revue culturelle pour s'apercevoir que nous avons sans doute trouvé la bonne formule et le bon format.

Il faut aborder la question de ***l'Idée libre*** dans un ensemble. Nous avons à notre disposition plusieurs outils dans une large panoplie : ***La Raison, L'Idée libre***, notre site internet et la newsletter qui a remporté la bataille informatique qu'on nous livrait naguère, nos publications numériques : ***Cahier de l'Observatoire social*** surtout destinée aux militants syndicalistes), ***La Plume et la Pensée*** (revue maçonnique numérique) qui va jouer un rôle de plus en plus important, on le verra sous peu. Nous allons prochainement, sous une forme non encore déterminée, dans le cadre de ***l'AILP***, créer une revue d'exégèse rationaliste qui sera une autre facette du diamant « ***Libre Pensée*** ».

Il faut aussi ajouter notre Collection « ***Arguments*** », instrument de formation des militants. Tout cela vise au même but, vers des publics différenciés pour développer la ***Libre Pensée*** comme référence. Il s'agit donc de conceptualiser cette complémentarité pour en faire une dynamique de construction et non de concurrence de revues, comme on peut la voir ailleurs.

Bien entendu, s'ajoute aussi à cela l'important travail de publication et d'étude de ***l'IRELP***, ce que fait la ***Fédération nationale laïque des Monuments*** et plus épisodiquement le Bulletin des Élus « ***Amis de la Libre Pensée*** ».

Chaque outil a sa place sur le grand atelier de construction. Les volumes les formats, les sujets traités sont différents, mais répétons-le, complémentaires comme outils de développement dans la perspective de franchir une nouvelle étape : la ***Confédération laïque des penseurs libres*** qui va confédérer la bataille laïque, non en concurrence, mais là aussi en complémentarité de ce qui existe déjà. Nous avons déjà la revue pour cela.

Il s'agit pour nous de devenir réellement, en pole position, l'aile marchante du mouvement laïque. C'est dans ce cadre de réflexion qu'il nous faut réfléchir à la place de ***l'Idée libre***. C'est une revue culturelle d'éducation populaire au bon sens du terme. Il s'agit de lui assigner un rôle qu'elle a déjà bien commencé à remplir : allier le « *politique* » au culturel et à la connaissance et en faire un instrument particulier de rayonnement.

Cette orientation n'est pas, à proprement parler, nouvelle.

- Déjà, dans le rapport sur ***l'Idée Libre*** préparatoire au congrès national d'Evry, adopté par la CAN du 18 mars **2017** (*Libre Pensée Militante* n°7, p.19), on pouvait lire : «*Si nous faisons un relevé des contributeurs de notre revue de mars 2004 à mars 2017 (inclus), soit 53 numéros, c'est à-dire depuis que nous avons pris en charge cette revue plus que centenaire. 580 articles ont été publiés, de 251 contributeurs différents provenant de 29 pays (liste suit) »*



- L'année suivante, pour le congrès de Saint-Herblain, le rapport adopté par la CAN du 22 avril **2018** (LPM, n°9, p.19) relevait : « *Nos abonnés auront noté le large éventail des contributeurs, outre, bien sûr, les membres du comité de rédaction et les collaborateurs réguliers de la revue. Certains ne sont pas adhérents de la Libre Pensée, mais sont des spécialistes reconnus dans leur domaine. Parmi eux, on peut citer **Nicolas Cadène, Hervé Chèze, Charles Conte, Keith Dixon, Fabien Jeannier, Françoise Olivier-Utard, Cécile Révauger, Alain Robert, William Rostène, Nathalie Verdeil, Yves Veyrier, et, bien sûr, notre ami et camarade Fred Whitehead, libre penseur et historien de Kansas City, membre du Conseil International de l'AILP.** »*
- Ce qui n'empêchait pas l'équipe de rédaction de s'interroger à voix haute dans la section consacrée à l'IL de « ***l'Adresse aux Fédérations, aux groupements affiliés aux Libres Penseurs*** » : (LPM, n°11, p.11 de mai **2019**) : « *Cette revue, servie sur abonnement, mais avec un tarif « adhérents » extrêmement attractif, se veut de qualité, diverse, éclectique et accessible pour les libres penseurs qui, selon l'expression des premiers « Freethinkers » sont « assoiffés de savoir ». Atteint-elle son but ? »*

Pour ce faire et ainsi mettre sa revue historique au cœur de son projet de rassembler, encore et toujours, tous les combattants de l'absolue liberté de conscience, tous les amants passionnés de la pensée libre, ont aimablement, **seulement depuis 2019**, répondu à nos sollicitations :

- Des universitaires et chercheurs : **Serge Sebban, Claude Garrier, Estelle Brack, Martin Mourre, Laurent Delva, Pierre Jouannet, Alfred Spira, Benoit Ritaud, Catherine Vidal, Cécile Révauger, Florence Gauthier, Simon Deschamps, Fabien Jeannier, Patrick Jadé, Sylvie Prévot, Sophie Germain, Eric Mercier, Benoit Schneckenburger, Jean Louis Alessandri, Mathieu Ferradou, Karin Fischer...**
- Des militants à titres divers : **Daniel Borzeix, Jean Baubérot, Jean-Guy Talamoni, Philippe Guglielmi, Sixte Hugolini, Liliane Vittori, A. Graziani, Tariq Ali, Pierre Stambul, Monica Jornet...**
- Des contributeurs internationaux : **Edouard Kутten, Claude Braun, Charles Susanne, Chris Pounds, Babu Gogineni, Ziad Medoukh, Cornélie Mathys, Georges Saad, Maria Llorente Sarinena, Carsten Frerk, Fernando Lozada, Keith Porteous Wood, Alistair McBay, Brian McClinton, Juan Pablo Calero, Pascual González G., Julián Vadillo Muñoz, Mariangeles de Lope Oviedo, Jose Luis Gutierrez Molina, Francisco Javier An tón Burgos, Dolores Marín, Jordi Maiz, Ana Sigüenza...**

Relevons également que les camarades qui ont brillamment pris en charge la coordination des trois numéros parus depuis le congrès national de Voiron, en août 2021, à savoir : **Lucienne Girard** (IL 334 - « *Ce que nous devons à la Grèce antique* »), **Fabien Jeannier** (IL 335 - *De l'Empire britannique au Royaume désuni* ») et **Monica Jornet** (IL 336 - « *Espagne rouge et noir* ») en étaient, pour l'essentiel, à leur coup d'essai pour notre revue.

Un aspect international est aussi à souligner avec force. Par exemple, le numéro sur le **Royaume-Uni** semble avoir été particulièrement apprécié par nos camarades de la **National Secular Society** (UK) qui se proposent de traduire plusieurs articles en anglais. Un numéro fut consacré à l'Irlande qui a participé à la prise de relations avec le **Sinn Féin**, ce dont nous sommes particulièrement fiers et heureux. Il y a des effets immédiats parfois et aussi différés. Par exemple aussi, les différents numéros sur l'**Islam** ont constitué avec nos trois **Arguments** « *Pour un débat rationnel sur l'Islam* », un corpus solide pour comprendre et ne pas aboyer avec la meute xénophobe.

Le numéro « ***Israël versus Palestine*** » est exceptionnel à plus d'un titre. Outre qu'il traite le sujet

de manière complète, sans qu'il se soit attiré les foudres habituelles du sionisme théocratique, oppresseur et raciste. Rien que cela est un label. Ce numéro a été imprimé en papier en français et en arabe, ainsi qu'en arabe et français en numérique. Il nous a permis de le faire diffuser au Moyen-Orient par le biais de responsables importants de l'OLP, de l'Union Juive Française pour la Paix, des responsables du Tribunal Russel pour la Palestine, et même à l'Institut du Monde Arabe. Il a circulé au Liban, en Syrie, en Palestine, etc..

Il nous a permis d'aborder sous un autre angle la question de **Georges Ibrahim Abdallah** et de l'assurer de notre solidarité militante.

C'est ainsi que l'esprit devient matière. **L'Idée libre** n'a pas pour vocation de remplir les rayons des bibliothèques personnelles des militants, mais d'être un outil de développement de la **Libre Pensée**. Il est très clair que le numéro en espagnol et en français sur « **L'Espagne rouge et noire** » va ouvrir des portes en Espagne et aussi dans les milieux libertaires à travers le monde.

Ce n° 336 sur **L'Espagne rouge et noire**, est consacré à la période qui précède la guerre civile, et qui a vu toute une série d'initiatives originales et passionnantes de transformation sociale menées par le mouvement anarchiste espagnol au sein de la **CNT** et de la **FAI**, a été entièrement réalisé par des militants actuels de ces organisations. Il s'agit de : **Juan Pablo Calero** (historien, animateur à la Fondation Anselmo Lorenzo de Madrid) , **Pascual González G.** (CNT, et cofondateur de plusieurs athénées libertaires), **Julián Vadillo Muñoz** (CNT, historien, universitaire, auteur d'une Histoire de la FAI), **Mariángeles de Lope Oviedo** (psychologue, membre de *Mujeres Libres de Madrid*) , **José Luis Gutiérrez Molina** (historien, universitaire) , **Francisco Javier Antón Burgos** (historien, universitaire, membre de la direction de *Fundación Anselmo Lorenzo (FAL)* ) , **Dolors Marin** (historienne, documentariste, spécialiste de l'histoire libertaire en Espagne), **Jordi Maíz** (historien universitaire, responsable d'editions), **Monica Jornet** (libre penseuse française et membre de la Fondation Anselmo Lorenzo, qui – outre ses propres contributions – a assuré la coordination du dossier et la traduction des textes de l'espagnol vers le français, ainsi que la recherche iconographique), **Ana Sigüenza** (ancienne Secrétaire Générale de la **CNT**).

Ce numéro est en version papier en français et en espagnol. 400 numéros en version hispanique ont été commandés. Il sera aussi diffusé lors du **Ville Congrès de l'AILP** à Madrid, où il sera très utile.

Les 3 numéros de **L'Idée Libre** à paraître qui complèteront cette année civile 2022 sont :

- IL 337, juin 2022 : L'Algérie, «*El Jazā'ir La révolution par le peuple pour le peuple* » (**Dominique Goussot**).
- IL 338, septembre 2022 : Sur la bioéthique (**Jean-Sébastien Pierre**).
- IL 339, décembre 2022 : **L'Afrique du Sud** (Fabien Jeannier).

.°.

Les Fédérations départementales et les groupements affiliés qui le souhaitent peuvent pleinement participer à accroître le rayonnement organisé de notre revue : par les abonnements, les campagnes de commandes au numéro réalisées en amont, les lettres d'informations à nos diverses et larges listes de diffusions, la prospective auprès des universitaires, bibliothèques et instituts et, last but not least, nos tables de lecture, présentes à chacune de nos conférences publiques, de nos libres débats et de nos colloques et où **L'Idée Libre** ne peut être qu'en bonne place.

Nous rappelons aux Fédérations qu'elles peuvent passer commande des numéros à paraître afin de bénéficier du tarif avantageux à partir de 4 numéros commandés. De plus, nous pouvons faire parvenir l'exemplaire commandé par un adhérent non abonné ou un sympathisant intéressé à des

adresses particulières que vous nous fournissez, directement par le routeur.  
**Notre revue a un glorieux passé et un bel avenir.**

Pour ces raisons, à la clôture des pages consacrées à la série *les Hommes du Vatican*, en 2023, il nous apparaîtrait efficient de consacrer plus de place à étoffer nos pages « magazine » en poursuivant cet effort substantiel et incontournable pour ouvrir encore plus notre revue trimestrielle, et surtout transmettre.

### **Claude Singer, Rédacteur en chef**

Rapport adopté à l'unanimité par la CAN le 1er avril 2022



# Irelp

## ***Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée***

Il faut revenir aux raisons qui ont conduit à la fondation de l'**IRELP**. La circulaire de fondation de l'**IRELP** fixait un objectif *positif* et une méthode *négative* « *Loin de la pensée unique, de ses dogmes et de ses exclusives, l'I.R.E.L.P. se veut un lieu de rencontre et d'échange.* » Depuis 1999, en France, l'environnement politique, intellectuel, universitaire a changé radicalement. Ce rapport n'est pas le lieu pour examiner cette situation. Les **Journées d'Études des 15 et 16 octobre 2022** (voir programme) approfondiront cette question. Nous voulons qu'elles se tiennent dans une faculté parisienne intramuros, au moins partiellement.

Dans nos activités, il faut relever le **150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune** avec des dizaines d'associations amies (ce travail se prolongeant pour le 151<sup>e</sup> anniversaire) incluant notre stand lors de la **Montée au Mur**. Les *Actes* du « *colloque* » Commune de Paris ont été un succès.

Il en est de même avec notre présence dans des lieux universitaires, notamment à la MSH lors de la présentation du 2<sup>e</sup> volume de **Jean Baubérot** sur la Loi de 1905. Les conférences de **Chine Buge**, **Emilie Monsillon**, **Emile Le Scel** témoignent d'un fort rajeunissement de notre puissance d'intervention. Mais nous n'avons pas pu tenir de réunions dans les Universités comme cela avait été dit à Voiron. Que notre AG (collège FNLP) à Voiron ait été sous la présidence d'honneur de **Jean Baubérot** n'est pas une petite chose. Cette AG a été un moment significatif de notre travail qui a vu la sollicitation de l'**IRELP** à propos de l'étude des Inventaires de 1906.

Notre travail international a connu des difficultés mais nous avons participé (visio) à une conférence à **Saint-Pétersbourg** et nous serons présents au Congrès de Madrid d'avril. Il nous faut poursuivre cette réflexion et cette présence.

Nous avons amélioré **Recherches & Etudes**, la qualité des contributeurs, ses abonnements, sa gestion. Le *numéro 13* a vu une tentative (saluée) d'entrer dans un débat pas simple (« *Ecrire (sur) l'histoire des religions* »). Le *numéro 14* semble être également de qualité. Nous ne sommes pas pleinement satisfaits du nombre d'abonnements. Les frais d'impression et de port pâtissent de ce nombre insatisfaisant.

Si la lettre d'infos rend compte de toutes nos activités et reçoit un accueil non négligeable, il faut encore augmenter son lectorat et réfléchir sur l'échange entre les lecteurs et l'**IRELP**. Il en est de même pour la lettre d'arguments **Liaisons**.

Le site internet est loin d'être satisfaisant. Il nous faut trancher dans le vif et vite.

Le classement de la **Bibliothèque** a été en progrès substantiel mais nous ne sommes pas encore à la hauteur de ce que nous voulons.

Nous allons continuer des entretiens filmés avec des personnalités de premier plan par **Lachaine IRELP** sur *Youtube*.

Les réunions à venir (AG des adhérents directs, CA du 26 juin, **Conseil Général** du 1<sup>er</sup> octobre) auront pour tâche, avec la méthode évoquée ici, de réussir ce qui n'a pas encore été réussi, notamment de préparer efficacement les Journées d'Étude.

## Élection des membres du CA de l'IRELP au titre de la FNLP

L'IRELP est dirigé par un Conseil d'Administration.

L'Article 13 des statuts stipule :

« L'Association est administrée par un Conseil d'Administration (CA) composé de 24 membres :

- Le Président, le Secrétaire Général, le Secrétaire Administratif et le Trésorier de la FNLP qui sont membres de droit de l'IRELP.
- Une place est réservée de droit au CA à un représentant désigné par Entraide & Solidarité.

Les autres membres sont élus à raison de :

- 10 au titre des adhérents de l'IRELP membres de la FNLP, dans des modalités décidées par la FNLP ;
- 9 au titre des adhérents directs de l'IRELP élus par l'Assemblée générale des adhérents directs ».

Ont été élus par la CAN du 3 avril :

Anna Argimon (75)

Jean-Louis Bagaud (24)

Axel Bouchaud (17)

Estelle Brack (75)

Louis Couturier (91)

Daniel Hermange (78)

Émilie Monsillon (26)

Céline Piot (40)

Françoise Rousseau (91)

Bernard Sirkis (75)

# Irelp

**Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée**

Gestionnaire de la Bibliothèque de « Entraide et Solidarité »

204 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

[irelp@laposte.net](mailto:irelp@laposte.net)

## Journées d'Etude

Samedi 15 octobre, Université parisienne (lieu exact à préciser)

Dimanche 16 octobre, Digital Village, rue Albert Bayet, 75013 Paris (M° Place d'Italie)

## ***Regards nouveaux sur la connaissance de la Libre Pensée***

Le spectacle de la recherche est en soi contradictoire.

Celle-ci est nécessairement en perpétuel renouvellement et ce renouvellement incessant exige, précisément pour cette raison, une pause même brève afin de mesurer le chemin parcouru et évaluer les étapes à franchir. Le bilan. Et ce bilan est toujours remis en cause dès qu'il est posé.

La recherche est un mouvement. Et elle n'est pas que cela.

L'IRELPA entend être de ce mouvement, de cette recherche.

Et ses productions, ses contributions, ses aides aux productions sont soumises à critique.

Mais nous ne sommes pas un écureuil dans sa roue, une sorte de Sisyphe historiographique.

Ce n'est pas un perpétuel recommencement. Parce qu'il y a production.

Il importe donc de dresser à espaces plus ou moins réguliers l'état de nos productions et de nos contributions particulières à la recherche.

Il n'est nullement vain, à nos yeux, que la recherche ait évolué avec nous, avec nos travaux, avec les études de chercheuses et de chercheurs travaillant avec nous, d'une manière ou d'une autre.

Donc, poser des *regards nouveaux sur la connaissance de la Libre Pensée*

Nous entendons, en outre, faire de ces rencontres un moment privilégié d'échanges et de débats, de confrontations.

Le dialogue est indispensable car le chercheur a besoin du regard critique sur ses travaux. Pas plus que Sisyphe, il n'est Diogène isolé en son tonneau.

Ce n'est qu'ainsi que la recherche peut progresser, armée et stimulée en même temps.

Telle est du moins notre conviction profonde.

# Irelp

**Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée**

Gestionnaire de la Bibliothèque de « Entraide et Solidarité »

204 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

[irelp@laposte.net](mailto:irelp@laposte.net)

***Lettre de l'Assemblée Générale des adhérents « directs » de l'IREL P,***

***réunie le 7 mai 2022***

***aux adhérents « FNLP » de l'IREL P,***

***réunis en Conseil Général le 1<sup>er</sup> octobre 2022***

Cher(e)s camarades et ami(e)s,

En raison des contraintes sociales liées à la pandémie (et sans nous prononcer sur celles-ci), il n'y a pas eu d'Assemblée Générale des adhérents directs de l'IREL P sous une forme satisfaisante depuis 2019, celles de 2020 et 2021 ayant eu lieu sous des formes adaptées.

Cette réunion qui se tient le 7 mai 2022 est donc la première depuis 2019.

Elle intervient dans une situation nouvelle sur bien des aspects pour notre Institut.

Comme vous le savez, l'IREL P fonctionne avec deux collègues et un Conseil d'Administration.

Le collège des adhérents « directs » et le collège des adhérents FNLP qui se réunit ordinairement à l'occasion des Congrès de la FNLP ou, depuis les modifications statutaires, à l'occasion des Conseils Généraux comme cette année.

Cette nature bicéphale correspond à l'objet de l'IREL P qui ne peut être la propriété exclusive de la Libre Pensée car l'IREL P doit vivre dans une interaction permanente entre la Libre Pensée et le monde intellectuel et universitaire.

Le Conseil d'Administration est le seul centre décisionnel de l'IREL P mais il n'est pas le seul endroit de discussion, loin s'en faut.

Voilà pourquoi l'Assemblée Générale des adhérents « directs » a décidé de s'adresser à vous, sans formalisme et en toute fraternité.

Depuis mars 2020, l'IREL P a accumulé un certain nombre d'éléments qui modifient notre Institut.

L'IREL P est sorti des confinements plus fort qu'il n'y était entré. En raison d'une orientation exprimée de diverses manières, y compris dans le numéro de *Recherches*

*et Etudes* n° 11 d'octobre 2020 et la crise de civilisation... Donc un Institut se devait de répondre à cette question, tout en restant à sa place (ce qui n'est pas la plus facile des choses).

De même, l'IRELP est intervenu pleinement dans les débats et contre les faux débats créés de toutes pièces ou cherchant à instrumentaliser la laïcité. Il a pris ses responsabilités, notamment en appuyant les membres de l'ancien Observatoire de la Laïcité. Il a donné toute la publicité possible à ces choix que vous connaissez.

Mais la présence de l'IRELP n'a pas été remarquée seulement sur la place publique.

Son propre fonctionnement s'est nettement amélioré.

La revue *Recherches & Etudes* est maintenant organisée avec un numéro thématique et un numéro varia, deux numéros par an. Cela avait été décidé un peu auparavant le confinement et cela a pris toute sa signification avec le premier numéro thématique « Foi et raison face aux grandes épidémies ».

*Recherches & Etudes* a amélioré sa présentation, sa charte graphique, la qualité des contributeurs, l'ouverture nécessaire, ses abonnements, sa gestion. Tout en attirant l'attention sur le coût exorbitant des frais de port.

Il en est de même pour la lettre électronique d'infos (600 destinataires en 2015, 2300 en 2021, 4200 maintenant) plus factuelle, et a été lancée une lettre d'arguments *Liaisons*.

Nous avons effectué des entretiens filmés avec des personnalités de premier plan sur Lachaine IRELP de Youtube.

L'équipe qui travaille à l'IRELP s'est sensiblement étoffée et, ajoutons, que le sérieux des travaux va de pair avec une totale liberté de ton et de parole. De ce que nous savons, ce n'est pas nécessairement le cas dans tous les centres équivalents.

Plus d'une fois, il a été évoqué la « capacité à aimer » de l'IRELP. Dans la période récente, sans parler de participations à bien d'autres activités, l'IRELP a réuni les travaux et contributions de nombre de chercheurs confirmés. La liste serait fastidieuse et nous ne voulons pas prendre le risque discourtois de l'oubli ou de la négligence ; il faut se reporter aux sommaires de *Recherches & Etudes*, de l'ouvrage sur le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, aux entretiens filmés. Est-ce par gentillesse que ces personnalités ont souvent écrit « être honorées » de leur sollicitation ?

Dire tout cela ne signifie nullement que tous les problèmes sont réglés. Loin s'en faut.

Nous ne sommes plus à l'époque où nous disions que la Libre Pensée, plus vieille association de ce pays, a été la dernière à se doter d'un centre de recherches, cent cinquante ans après l'apparition de ses premiers cercles.

Cette étape, l'enregistrement d'un constat et son dépassement, est derrière nous.

Mais il faut encore apurer ce solde. Ne seraient ce que les archives, arrivées quasiment par stocks et sans inventaire fiable, qui doivent continuer à être enregistrées et classées. Il en est de même de cette inestimable Bibliothèque que nous voulons rendre fonctionnelle. Pareillement, le travail pour améliorer le site internet n'est pas une chose



aisée. Les contraintes de tous ordres, et notamment financières, existent. Cela étant, nous sommes dans une phase de solution des problèmes et plus de leur énumération.

Dans la situation nouvelle et les relations nouvelles que la Libre Pensée a tissées, et celles que l'IRELP a tissées pour sa part, il y a place pour que les Fédérations et Groupes de la Fédération nationale contribuent à aider au développement de l'IRELP et que nous franchissions ensemble un nouveau palier.

Cela sera assurément fait avec les Journées d'Etude des 15 et 16 octobre dont vous connaissez le programme et auxquelles vous avez commencé à vous inscrire.

Mais pas seulement.

Il ne s'agit pas ici, par cette lettre, de donner une sorte de prêt à penser ou de série de consignes applicables partout, c'est-à-dire nulle part.

Il ne s'agit pas non plus d'une demande explicite.

Il s'agit surtout d'un dialogue, d'un échange, d'une réflexion commune qui ne peut prendre toute sa signification que dans la particularité et la précision.

Polémiquant avec les approximations et les généralisations abusives de P. Gueniffey, l'historien américain Jeff Horn écrivait « toute politique est locale ». Nous en sommes bien d'accord. Pour que l'activité de l'IRELP existe pleinement, elle doit trouver sa matérialisation *aussi* dans une réflexion locale.

Non pas dans une chimérique idée administrative ou bureaucratique surgie dont on ne sait où et se répandant dans tout le pays comme un baquet d'eau renversé mais une discussion à égalité entre nous tous.

Chaque groupement affilié sait bien mieux que quiconque comment faire, à qui s'adresser, à qui faire suivre les informations et initiatives de l'IRELP, qui peut adhérer, qui peut s'abonner, qui peut aider, quelle conférence peut être tenue, quel relais peut être activé, quel soutien et sous quelle forme, quelle réalisation. Nous pouvons le faire ensemble, AG des directs, AG FNLP et C.A.

Cela a commencé dans un certain nombre d'endroits. Là encore, nous ne citerons pas les initiatives engagées. Rappelons simplement les démarches effectuées dans un certain nombre de départements pour répondre à l'appel de Jean Baubérot, à la fois solennel, amical et exigeant, au Congrès de Voiron concernant les inventaires de 1906.

Le réseau doit être étendu. Il ne peut que contribuer à votre propre développement comme groupement affilié. Les formes doivent être étudiées.

Voilà pourquoi nous communiquons ce texte par les canaux de la Fédération nationale de la Libre Pensée pour que les travaux du Conseil général du 1<sup>er</sup> octobre et les échanges d'ici là, notamment au Conseil d'Administration du 26 juin, soient les plus fructueux possibles.

Quoi ? Quand ? Comment ? Où ? Avec qui ?

Il faut en discuter.

La direction de l'IRELP jouera tout son rôle dans cet échange.

Amitiés.

(adoptée à l'unanimité)

# Fédération Nationale Laïque des Monuments

Pour le Comité Général du 1<sup>er</sup> octobre 2022

## Nos instances

De nouvelles instances ont été élues au congrès de Voiron :

Président d'honneur : Christian EYSCHEN

Présidente : Nicole AURIGNY

Vice-président : Pierre ROY

Secrétaire : Jacques LACHAISE

Trésorière : Chantal AUDION

Trésorière adjointe : Danielle ROY

Les responsables des associations font partie du bureau.

## Nos activités

Malgré les difficultés liées au Covid, plusieurs rassemblements ont eu lieu, avant ceux qui sont liés au 11 novembre : dans l'Ain, à Villebois devant la colonne élevée lors du centenaire de la Révolution ; dans la Seine Maritime, à Dieppe, pour honorer Jean Puech ; dans l'Allier, à Vichy, devant la statue de la République.

Parmi tous les rassemblements du 11 novembre, signalons celui de RIOM, devant le premier monument en hommage aux fusillés, monument élevé par l'ARAC, inauguré en 1922, dont il nous faut préparer la célébration du centenaire cette année ; celui de la Haute-Garonne, à Ausseing. Le rassemblement qui a eu lieu dans les Vosges à Vanémont (sur les communes de La Houssière et St Léonard à la fois) a été fait à l'initiative des maires de ces communes : une stèle a été érigée pour honorer 9 soldats fusillés pour l'exemple en septembre 1914 (cf. le compte rendu complet dans « La Raison » de janvier 2022)

Un discours au nom de la fédération des monuments a été prononcé pour plusieurs de ces rassemblements.

## Quelques informations :

Nous saluons l'heureuse initiative de la mairie de Saint-Junien en Haute Vienne : les inscriptions pacifistes ont été rétablies sur le monument aux morts.

P.Roy nous informe que selon Wikipedia , les inscriptions pacifistes du monument de ST Martin d'Estréaux datent de 1928. C'est faux ; elles sont de 1922 et on les doit au courage et à la détermination du maire Pierre Monot qui les a fait graver dès que la commission préfectorale a accepté la structure du monument sans attendre une quelconque autorisation préfectorale (ce que laisserait entendre la date de 1928) qu'il n'aurait pas eue.

## Remise des livres « De Gentioux à Chauny »

Afin de faire le bilan le plus exact possible (même si vous avez déjà répondu), n'oubliez pas de m'envoyer la liste des communes où le livre a été remis au maire, en indiquant l'accueil que vous avez reçu et les perspectives ainsi ouvertes (conférence, film « Morts par la France »...)  
La pandémie a ralenti ou même stoppé ce travail qu'il faut reprendre dès que possible.

### Nos objectifs

La défense des monuments comprend, bien évidemment, la sauvegarde et la mise en valeur des monuments liés à la Révolution française, à la Révolution de 1830 (colonnes de Juillet), à la résistance au coup d'État du prince président du 2 décembre 1851\*, monuments qu'il nous faut rechercher car ils sont souvent laissés à l'écart. À ce propos, les interventions faites par les camarades de Charente ont permis le classement, la restauration et l'entretien de la Colonne de la Liberté à Saintes.

En ce qui concerne les monuments pacifistes, les camarades de Bourg-en-Bresse interviennent pour l'entretien et la restauration de la pierre gravée avec une inscription pacifiste. C'est à l'occasion de la remise du livre « De Gentioux à Chauny » qu'ils ont rencontré le maire et ont eu une discussion très positive.

Le 5 mars, un QR Code a été installé auprès du monument des fusillés à Chauny ; il donne de nombreuses informations sur le combat pour la réhabilitation.

Ces exemples montrent toute l'utilité de fonder des associations de défense des monuments et on ne saurait trop encourager les camarades à le faire.

**Nicole Aurigny, présidente de la FNL-M**

\* Le coup d'État du 2 décembre 1851 permit au prince-président de la République, Louis-Napoléon (élu après les massacres anti-ouvriers de juin 1848) de pouvoir endosser les habits d'empereur un an plus tard. Pour cet événement du coup d'État de 1851, *l'Association 1851* fait un gros travail : je suppose qu'elle est attentive aux monuments qui ont été érigés pour honorer les résistants dans la trentaine de départements où ils se manifestèrent. Nous connaissons le monument de Baudin à Cosne-sur-Loire et il y en a d'autres probablement ici et là, dédiés à des figures de la résistance à ce coup d'État. Mais la majorité des monuments de cette résistance sont dans les départements du Midi. On en trouve aussi dans l'Allier (Lapalisse), au nord de la Nièvre (Clamecy) ainsi que dans un ou deux autres départements du centre.

# Rapport financier 2021

## Recettes :

- 15 associations se sont acquittées du montant de leur adhésion 2021
    - 14 à 15,25 €    soit            213,50 €
    - 1 à 12,50€    soit            12,50 €
  - Total :                            **226,00 €**
  
  - Reliquat de l'Association Laïque des Amis des Monuments Pacifistes du Calvados suite à sa dissolution :                            **412,32 €**
  
  - Retard adhésions 2020 (4 à 15,50) : **61,00 €**
  
  - Vente de livres :                            **112,65 €**
- 
- Soit un total de :                            **811,97 €**

## Dépenses :

- Facture des Editions Libertaires :    **538,50 €**
- Frais envois postaux :                    **48,22 €**
- Frais tenue de compte :                   **2,00 €**

---

    Total :    **588,72 €**

**Solde 2021 au 31/12/2021                    **223,25 €****

**Sur le compte chèque au 31/12/2021                    : 2 011,85 €**

**Sur le Livret bleu au 31/12/2021                    : 6 036,52 €**

**La trésorière : AUDION Chantal**

## CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022

Che(è)r(e)s camarades,

Par délibération 2022- 15 DU 25/02/2022, le Conseil d'administration a décidé de convoquer

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEUR DE FRANCE

SAMEDI 1ER OCTOBRE 2022 DE 14H30 À 16H

SALLE GERMAINE ET EUGÈNE HENAFF- ETAGE : REZ-DE-CHAUSSÉE –

ANNEXE DE LA BOURSE DU TRAVAIL, 85, RUE CHARLOT À 75003 PARIS

### Rappel des statuts du 24 août 2018 :

- Article 2 : « ... Sont membres de plein droit, après agrément du Conseil d'Administration, les Libres Penseurs adhérents des groupements affiliés à la Fédération nationale de la Libre Pensée et les isolés. ...»
- Article 7 : « L'Assemblée générale est composée par les délégués des adhérents dans les départements, des adhérents isolés, des membres d'honneur et des membres bienfaiteurs. Seuls les délégués des groupements et les isolés ont droit de vote à l'Assemblée générale... Des assemblées d'adhérents préparatoires à l'Assemblée Générale sont organisées dans les départements pour élire des représentants valablement mandatés à l'AG. Ces assemblées départementales peuvent se tenir en même temps que les réunions fédérales de libres penseurs du département, et par commodité les représentants de l'association à l'AG peuvent être les délégués de la Fédération de la Libre Pensée du département au congrès FNLP. ... Après la présentation des rapports et la discussion, l'AG vote les rapports d'activité et financier, le quitus au trésorier, approuve les comptes de l'exercice précédent et la cotisation de l'année suivante. D'autres votes peuvent intervenir, sur proposition du Conseil d'Administration Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration. Elle choisit son Bureau qui peut être celui du Conseil d'Administration. Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'Association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vise le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration dont le mandat est expiré. Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les membres de l'Association.

### L'ordre du jour est réglé ainsi :

- 1- Approbation du Compte-rendu de l'AG 2021 ;
- 2- Discussion et vote sur le rapport d'activité 2021-2022 ;
- 3- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes.
- 4- Discussion sur le rapport de gestion 2021-2022 ;
- 5- Discussion et vote sur les comptes 2021-2022 ;
- 6- Quitus au trésorier ;
- 7- Affectation du résultat de l'exercice 2021-2022.
- 8- Fixation de la cotisation 2022-2023.
- 9- Discussion et vote sur le Budget prévisionnelle 2022-2023.
- 10- Discussion et vote sur le rapport de la Commission sociale 2021-2022.
- 11- Discussion et vote d'une résolution spéciale.
- 12- Pouvoir au CA pour publier les résolutions.
- 13- Vote sur les candidatures au CA.

**Le Conseil d'administration remercie par avance, les responsables des fédérations départementales de la FNLP d'inviter tous les adhérents d'Entraide et Solidarité de département à une ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE de préparation de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et vous propose l'ordre du jour suivant pour les AG départementales.**

- ✓ Discussion et vote des rapports statutaires. (Rapport d'Activité et Rapport de Gestion)
- ✓ Discussion et vote sur la résolution spéciale
- ✓ Examen et vote sur les candidatures au CA.
- ✓ Désignation et mandat du délégué de l'Assemblée départementale à l'AG nationale.

Les délégués mandatés par les Assemblées départementales sont invités à rendre compte à leurs mandants du déroulement de l'AG.

**Modalités de vote à l'Assemblée générale :** *Les votes auront lieu au moyen d'un bulletin de vote qui sera déposé par chaque délégué mandaté par les assemblées départementales déposé dans l'urne prévue à cet effet. Chaque département disposant d'un nombre de voix correspondant au nombre de cotisations payées à l'ouverture de l'Assemblée générale.*

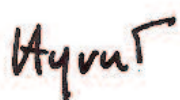
**Dans cette perspective, vous trouverez dans la LPM n°18 :**

- ✓ le rapport d'activité préliminaire ;
- ✓ le rapport financier préliminaire ;
- ✓ la liste des candidatures au Conseil d'administration ;
- ✓ un projet de résolution spéciale.

**Dans la LPM n°18 bis seront publiés :**

- ✓ le rapport de gestion,
- ✓ les documents budgétaires,
- ✓ Le rapport du Commissaire aux comptes,
- ✓ la proposition d'affectation des résultats
- ✓ le rapport de la commission sociale
- ✓ un bulletin de votes qui sera à déposer par le délégué dans l'urne prévue à cette effet lors de l'AG.

Fait, à PARIS le, 5 mars 2022,  
Amitiés laïques,  
Pour le Conseil d'administration,  
le Président, Xavier HYVERT



**ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE** réunie son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**, à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2022, à l'occasion du Comité général de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

Elle aura à discuter et voter sur le rapport d'activité, le rapport de gestion, le quitus au trésorier, les comptes de l'exercice clos, la cotisation de l'exercice 2022-2023, une résolution définissant les décisions pour la période qui vient et élire le Conseil d'administration.

A ce stade, et préalablement à la clôture des comptes, des rapports préliminaires (d'activité et financier) sont présentés. Ces rapports seront complétés par des rapports définitifs, à l'issue de la clôture des comptes.

**LES ADHÉRENT(E)S DE ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ SONT INVITÉS À SE RÉUNIR EN ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE POUR DISCUTER, VOTER LES RAPPORTS STATUTAIRES, ÉLIRE MANDATER LEURS REPRÉSENTANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.**

**Les adhérents c'est-à-dire**, « ... les Libres Penseurs adhérents des groupements affiliés à la Fédération nationale de la Libre Pensée et les isolés. » (Article 2 des statuts)

« L'Assemblée générale est composée par les délégués des adhérents dans les départements, des adhérents isolés, des membres d'honneur et des membres bienfaiteurs. Seuls les délégués des groupements et les isolés ont droit de vote à l'Assemblée générale. » ... « Des assemblées départementales peuvent se tenir en même temps que les réunions fédérales de libres penseurs du département, et par commodité les représentants de l'association à l'AG peuvent être les délégués de la Fédération de la Libre Pensée du département au congrès FNLP. » (Article 7 des statuts)

**LES RÉUNIONS ET LES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les administrateurs, entre l'Assemblée générale d'août 2021 à Voiron et l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre 2022 prochain auront été consultés à 13 reprises.

- En présentiel, le 28 août 2021, par mail : les 6 septembre, 24, 15, 23, 28 octobre, 10, 14, et 17 novembre 2021, en présentiel : le 25 février 2022, par mail : Le 5 mars 2022. Et, le 1<sup>er</sup> avril 2022, Il aura eu à délibérer, en présentiel, sur les rapports d'activité et financier préliminaires, celui de la Commission sociale et, à se prononcer sur une résolution spéciale déterminant les objectifs et les axes d'activité de notre association.
- Le Conseil d'administration se réunira une dernière fois, avant l'Assemblée statutaire, à une date restant à fixer, pour adopter le rapport de gestion, les comptes 2021-2022, le Budget prévisionnel et la cotisation 2022-2023.

Les Comptes-rendus des réunions du Conseil d'administration et les délibérations prises, ont été consignés dans les registres prévus à cet effet.

Le Conseil d'administration a eu à traiter de deux événements qui ont marqué cet exercice et au sujet desquels il a pris toutes les décisions nécessaires :

- le squat de la Maison de la rue Champlain à Limoges dont nous avons été victime ;
- suivie d'une citation directe en diffamation devant le Tribunal correctionnel de Limoges de Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France et de la Fédération Nationale de la Libre Pensée par la « *Fédération de la Haute-Vienne de la Libre Pensée* ».

En effet, nous sommes avertis par mail du 12/08/2021 de l'Association ATENEO REPUBLICANO, utilisatrice actuelle des locaux, de « l'investissement » de nos locaux par un groupe de squatteurs.

Dans les premiers jours qui ont suivi, un dépôt de plainte est refusé au prétexte de l'absence de dégâts et d'infraction ; une main courante à Limoges est alors faite, un avocat recherché.

Les administrateurs traiteront de cette affaire dès le 26/08/2021, sur la base d'une note de présentation du dossier adressée le 13/08/2021. Ils valident le choix de l'avocat, une Convention d'honoraire et font le choix d'engager une instance judiciaire dans le but d'obtenir l'expulsion des squatteurs de ses locaux.

Une demande amiable est adressée par mail du 23/08/2021, (sur les conseils de notre avocat) aux personnes occupant la maison de bien vouloir quitter les nos locaux.

Nous obtenons le même jour la réponse suivante : « *Les habitant.e.s exilé.e.s du 61 rue Champlain* »

« *Nous accusons réception ce jour de votre mail dans lequel vous semblez indiquer ne pas avoir reçu le premier courrier que nous vous avons envoyé le 12 août. Or, cette lettre vous a été envoyée en suivi postal à l'adresse indiquée sur votre site internet. Vous la trouverez en pièce jointe. Nous vous rappelons que c'est suite à la réception anonyme de la clé de votre maison du 61 rue Champlain, nous indiquant l'occupation très partielle et ponctuelle de votre propriété, ainsi qu'à l'expulsion du squat du 4bis avenue de la Révolution à Limoges et de l'arrêt de la prise en charge du 115 et donc du non-hébergement de plusieurs dizaines de personnes, que nous avons dû utiliser vos locaux dans l'urgence. Nous sommes donc venus visiter la maison et avons pu constater qu'une seule pièce était meublée par l'ATENEO REPUBLICANO. ... Nous avons bien conscience que cette situation n'est pas habituelle ni confortable pour vous mais soyez-en assuré, elle ne l'est pas non plus pour nous. Nous vous réaffirmons notre volonté de cohabitation avec l'Ateneo Republicano et vous-même. Nous sommes en lien avec le Collectif Chabatz d'entrar et l'UD CGT 87 qui mettent en place depuis l'expulsion des dispositifs d'hébergement à courts, moyens et longs termes. Ils nous ont bien confirmé leur non possibilité de retournement dans le délai de 15 jours. »*

Notre avocat obtient alors une *ordonnance sur requête* qui selon son avis, « *permet à notre Huissier œuvre judiciaire pour déclencher une procédure d'expulsion à l'encontre des occupants, ...* »

Notre avocat nous écrira le 21/10/2021 : « ***Je vous prie de trouver ci-après copie de la lettre reçue de Mme MADIOT de la Société SYSLAW ainsi que des pièces afférentes permettant de démontrer l'abandon de toute occupation illicite à l'intérieur du logement. ... Je vous remercie de bien vouloir me confirmer que l'on peut considérer ce dossier comme classé.*** » Ce que nous confirmons.

**Avec l'accord de notre avocat, nous changeons immédiatement, la serrure de la porte d'entrée du bâtiment et commandons le nettoyage des locaux afin qu'une vie normale puisse reprendre et ATENEO REPUBLICANO, ses activités.**

**Le Conseil d'administration, le 6/09/2021 avait choisi unanimement de réagir fermement et clairement,** en commun avec la Libre Pensée, pour dénoncer cette provocation et la manipulation subie par des migrants, ourdies pour des sombres intérêts. Mis devant le fait accompli, alors que nous aurions pu discuter sans problème avec toute association pour l'aider à trouver une solution positive au mieux des intérêts réels de migrants non-logés. Mais, envahir préalablement ses locaux et proposer ensuite de discuter, c'était la politique du fait accompli et cela était inacceptable. Nous r appelions que ce type d'agissements n'avait rien à voir avec les méthodes du mouvement ouvrier et démocratique.

**A la suite de quoi nous recevons une citation directe en diffamation** devant le Tribunal correctionnel de Limoges de Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France et de la Fédération Nationale de la Libre Pensée par la « *Fédération de la Haute-Vienne de la Libre Pensée* » datée du 09/11/2022 au motif de la Lettre adressée au mouvement ouvrier et démocratique *dénonçant fermement et clairement, cette provocation et la manipulation subie par des migrants.*



## **Lors l'audience de comparution du 11/02/2022 la plainte déposée, l'attaque contre ESLP et la FNLP trouve son épilogue.**

Au terme de triste affaire, le communiqué de la FNLP et de ESLPF du 10 mars exprime notre appréciation et notre analyse commune sur ces deux affaires : « *Séquestre des locaux de la Libre Pensée à Limoges : Thémis a parlé* »: « ... suite à une basse manœuvre politicienne, en les manipulant, des migrants et leur association ont été amené à squatter les locaux de la Libre Pensée à Limoges, alors que ceux-ci hébergeaient depuis des années gracieusement des associations locales pour leur permettre de mener leurs activités au mieux. ... La Libre Pensée, dans des termes que certains ont pu trouver « excessifs », rappelait que ce type d'agissements n'avait rien à voir avec les méthodes du mouvement ouvrier et démocratique. Tout au contraire. C'est un fait indiscutable... » Pour ces propos, la Fédération nationale de la Libre Pensée et Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France étaient citées à comparaître par « citation directe » pour diffamation le 11 février 2022 au Tribunal de Grande Instance de Limoges.

Lors de l'audience, en préalable, la Présidente du TGI a indiqué clairement que la citation directe était non-conforme au droit en vigueur. En effet, la loi de 1881 (reformée en 2004) sur la liberté de la presse ne prévoyait pas expressément la responsabilité pénale des personnes morales.

La jurisprudence, constamment appliquée, estime en effet qu'à partir du cas d'un syndicat poursuivi en diffamation, il n'était pas possible de poursuivre une association ou un syndicat, personnes morales, pour diffamation.

Faut-il le rappeler, quitte à passer pour « excessifs » dans une société démocratique, poursuivre une Association, un Syndicat, un Parti, une Obédience maçonnique est une remise en cause de la Loi de 1901 sur la liberté d'association. C'est s'en prendre aux organisations constitutives de la démocratie. Le mouvement ouvrier et démocratique sans organisations constituées et défendues n'est rien. C'est l'individu ramené à l'état de solitude et de servitude face au pouvoir et à l'arbitraire de l'Etat et du Capital.

De plus, la conception de réprimer les associations « personnes morales » pour des propos tenus est la conception qui fonde la loi antilaïque et liberticide dite « Séparatisme » qui est une épée de Damoclès sur l'existence de la liberté des associations et de leur existence. Cette loi mortifère de la liberté d'association conduirait, si elle était appliquée, à dissoudre des associations au motif de la tenue des propos d'un de ses membres.

Utiliser cette conception antidémocratique et totalitaire discrédite ceux qui ont voulu la faire appliquer contre la Libre Pensée et Entraide et Solidarité. ...

Nous constatons donc que la Présidente du TGI de Limoges, avec d'autres mots et dans d'autres termes a confirmé que citer nos associations au Tribunal était contraire à la démocratie et à la liberté d'association. Ce sont donc des méthodes totalement étrangères au mouvement ouvrier et démocratique et appartiennent indubitablement au camp « d'en face ».

Nous étions donc totalement dans notre droit de caractériser les provocateurs comme les agents du macronisme, puisqu'ils utilisaient la « philosophie » de la loi « Séparatisme ».

Lors de l'audience, en direct, les « plaignants » ont donc dû retirer leur plainte, mettant ainsi fin à la procédure et établissant, de fait, que la Libre Pensée n'avait commis aucun tort dans cette affaire.

Il n'en demeure pas moins que la Libre Pensée attend des excuses publiques de tous ceux qui l'ont diffamé en se joignant à ce fiasco judiciaire. ... Force restera au droit et à la démocratie ! »

Nous remercions chaleureusement notre camarade Joel PATRIN, de Limoges, qui tout au long de cette période difficile a permis la mise pratique de ces décisions, comme il est, le reste de l'année, attentif et disponible au suivi du bâtiment Champlain.

## **LES ADMINISTRATEURS ONT ÉTÉ AMENÉS À PRENDRE UN CERTAIN NOMBRE D'AUTRES DÉCISIONS AU COURS DE CET EXERCICE QUI SE TERMINE.**

Mentionnons-en quelques-unes qui ne seront pas abordés à un autre moment de ce rapport :

- **le CA du 24/09/2021 adopte** une « *Convention d'utilisation de la maison de Limoges avec Ateneo repubblicano.* » actualisée ;

- **le CA du 23/10/2021 décide** l'acquisition d'une rampe d'accès amovible et pliable au 12, rue des fossés Saint Jacques 75005 PARIS.

Des initiatives complémentaires ont été prises afin de renforcer, pour faire connaître plus largement ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ aux adhérents et amis et élargir la campagne permanente que nous menons pour multiplier les membres bienfaiteurs, ainsi :

- **le CA du 10/11/2021** : solliciter l'insertion à titre gracieux, d'encarts publicitaires de ESLPF dans les publications périodiques des fédérations départementales de la Libre Pensée.; afin de renforcer la campagne pour la conquête de membre bienfaiteur.
- **le CA du 14/11/2021** : approbation d'un Contrat publicitaire avec la Société des Amis d'André Lorulot, éditrice de La Calotte pour insertion d'encarts publicitaires de ESLPF dans cette revue et ainsi élargir la campagne pour les membres bienfaiteurs.

Nous verrons plus bas que les diverses initiatives prises depuis la création des « Membres bienfaiteurs » ont d'ailleurs commencées à porter leur fruit.

- **Le CA du 25/02/2022** :
  - ✓ Décision d'apposer une plaque sur la tombe d'un Libre Penseur à AUXERRE à l'occasion d'une cérémonie à laquelle la Libre Pensée est associée, pour le centième anniversaire de la création d'une loge. Les fondateurs de celle-ci étaient par ailleurs libres penseurs.
  - ✓ Délibération pour attribuer à Notre camarade Margot GODICHEAU, le titre d'administrateur honoraire eu égard aux nombreuses années qu'elle a consacrées à Entraide et Solidarité comme administratrice et aussi comme responsable de la Commission Sociale.

**Indiquons, enfin que le co-financement à concurrence de 200€ d'une Plaque en hommage à notre camarade Jo SALAMERO, destinée à être apposée sur le caveau de la Libre Pensée de Bordeaux a été prise par le Bureau de ESLPF du 15/02/2022.**

**ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ, C'EST LA POSSIBILITÉ D'AIDER SES ADHÉRENTS PAR DES CONSEILS ET RECOMMANDATIONS, MAIS AUSSI PAR DES SOUTIENS FINANCIERS.**

Rendre compte de l'activité de ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ, c'est tout d'abord, rendre compte des décisions prise en matière d'« *assistance et( la) bienfaisance* » :

- **Analyser comment la Commission sociale au travers de ses décisions répond, dans le respect des règles de confidentialité, aux demandes d'aides des adhérents (cotisants) en activité ou retraités, de leurs conjoints, de leurs enfants.**
- **Rendre compte des décisions du Conseil d'administration en matière aides « ... à des associations françaises ou étrangères dont les objectifs recoupent les siens ou entrent en synergie avec ses objectifs. »** (Article 8 du Règlement intérieur)

Christine OGER, Responsable de la Commission sociale présentera un rapport détaillé de l'activité de cette instance.

### Mais il convient ici de souligner plusieurs choses :

- le contrôle que le Conseil d'administration exerce sur l'activité de la Commission sociale au travers de la validation systématique de toutes ses décisions est réalisé dans le respects des conditions de confidentialité.
- le suivi des variations d'un exercice sur l'autre du montant des aides en euros, et la nature de celles-ci rendent compte de l'évolution des difficultés rencontrées par nos adhérents.
- le dynamisme et la réactivité de la responsable et des membres de la Commission sociale a permis de répondre dans les meilleurs délais à chacune des demandes reçues.

### La lecture des deux tableaux, ci-après, permet de constater plusieurs caractéristiques de ces aides :

- leur montant total aura plus que doublé au 31/03/2022, en quatre exercices comptables ;
- pour l'essentiel elles sont « *non remboursables* » (1 seul prêt sur 17 dossiers) ;
- et, sont attribuées pour payer **un loyer en EHPAD ou à domicile** (5 dossiers sur 17), à titre de « **secours ponctuels** » (attribué souvent en urgence ; 7 sur 17) ;
- une aide attribuée pour payer un loyer en EHPAD ou à domicile représente un engagement sur plusieurs années vis-à-vis de notre camarade ;
- nous aidons également plusieurs jeunes à poursuivre leurs études, souvent également sur plusieurs années (4 **bourses d'étude**).

#### EVOLUTION DU MONTANT GLOBAL DES AIDES DÉCIDÉES PAR LA COMMISSION SOCIALE.

Numéro du compte	Exercices	Du 01/04/2018 au 31/03/2019	Du 01/04/2019 au 31/03/2020	Du 01/04/2020 au 31/03/2021	Prévu au 31/03/2022
	Sources				CAA du 35/02/2022
623-850	Décisions de la Commission sociale	22 400,00 €	24 540,00 €	40 709,00 €	45 860,00 €
	Evolution en valeur absolue / exercice antérieur		+ 2 140,00 €	+ 16 169,00 €	+5 151,00 €
	Evolution en pourcentage / exercice antérieur		9,55%	65,89%	12,65%
	Evolution en valeur absolue entre 201-2019 et 2021-2022				+ 23 460,00€
	Evolution en pourcentage entre 2018-2019 et 2021 et 2023				104,73%
	% Bienfaisance / Classe 6		21,61%	33,23%	32,93%

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AIDES PAR NATURES

Nature des aides	Du 01/04/2020 au 31/03/2021 (Source rapport de la Commission sociale Validé par CA du 11/06/2021)	Au 26/03/2022
<b>Loyer en EHPAD ou pour maintien à domicile</b> (Versements mensuels)	5	5
<b>Bourse d'étude</b>	4	4
<b>Secours ponctuels</b>	4	7
<b>Prêts d'honneur</b>	1	1
<b>Nombre de dossiers</b>	<b>14</b>	<b>17</b>

**ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ, C'EST AUSSI L'AIDE QUE « LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ... PEUT ATTRIBUER DES AIDES À DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES DONT LES OBJECTIFS RECOUPENT LES SIENS OU ENTRENT EN SYNERGIE AVEC SES OBJECTIFS. »**

Certaines de ces aides, sont apportées depuis de nombreuses années à des associations françaises ou étrangères.

- ✓ Nous avons renouvelé notre adhésion à **SOLIDARITÉ LAÏQUE**. « *Union dite Comité National de Solidarité Laïque* » regroupe à ... « *organisations laïques qui œuvrent pour la solidarité, dont certaines depuis plus d'un siècle. ... Elle a pour objet, en France et dans le monde : de venir en aide aux personnes ainsi qu'aux groupes humains de catastrophes, de la guerre, de mener des actions en faveur des victimes de la misère, de la maladie, du racisme et de toutes formes d'exclusion, de mettre en œuvre des actions de solidarité et de développement, de concevoir et réaliser des actions d'éducation et de formation au développement et à la solidarité.* », aux termes de ses statuts. Le montant de la cotisation annuelle est de 1.401€
- ✓ Nous honorons nos engagements anciens avec deux associations dont le siège est en France :
  - « *UN ENFANT, UN CARTABLE – JL BAROIN DE LA ROCHELLE* » qui aide à la scolarisation des enfants de familles très démunies, au Sénégal. Pour mémoire, nous apportons une subvention annuelle de 1.000€ depuis 2016, de 1.500€, depuis 2020 ;
  - l'« *ASSOCIATION LAÏQUE D'AIDE AUX NON-VOYANT ET MALVOYANT* » (ALANVMV), les années où celle-ci en formule la demande.
- ✓ Nous poursuivons notre solidarité avec l'association laïque libanaise *TADAMOUN WA TANMIA*, association « *... non confessionnelle, se consacre au service social en se basant sur des principes d'engagement pour le changement social ... Action auprès des enfants et des jeunes, ainsi que la prise en charge des enfants et des jeunes à besoins spécifiques, dans des activités culturelles, éducatives et sociales. ... Le suivi social – Les activités culturelles et d'animation au bénéfice des enfants et des jeunes adultes...* »

Nous lui versons une subvention annuelle de 1.500€ afin de contribuer à des programmes d'appui à l'école publique de scolarisation des enfants libanais et déplacés syriens à Saïda (Liban).

Nous avons reçu le 15/11/2021, un plaidoyer de Madame la Présidente de cette association, Madame Jamal CHOAI, véritable appel au secours, nous expliquant que la situation financière de *TADAMOUN WA TANMIA* est dramatique au point que le programme que nous contribuons à financer est en péril. Une aide exceptionnelle de 6.000€ est sollicitée. Prenant en compte nos propres capacités financières, le Conseil d'administration a décidé une aide exceptionnelle, en plus de la subvention annuelle, limitée 1.500€. Nous le savons ; nous n'avons répondu que très partiellement au besoin vital exprimé.

**UN LIVRE D'HISTOIRE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LIBRES PENSEURS,  
UN PASSEPORT POUR ESLPF EST EN COURT DE RÉALISATION PAR L'IRELP**

Rappelons qu'en novembre 2020, nous avons également demandé à l'IRELP de réaliser un ouvrage à caractère historique sur le sujet « *Solidarité et Libre Pensée* »

Il s'agit d'un ouvrage qui nous permettra de faire connaître la tradition de solidarité la Libre Pensée et ainsi de nous doter d'un outil nous permettant de renforcer convaincre, dans nos rangs et nos amis de la nécessité de nous aider à nous doter des moyens financiers propres à assurer l'avenir de Entraide et Solidarité au moyen des dons et legs.

Au terme du cahier des charges : « *Il s'agira d'un livre d'histoire aussi exhaustif que possible d'ESLPPF à proprement parlé qui permettra de comprendre les traditions de solidarité que s'est donné la Libre Pensée dès les origines. Son caractère pédagogique permettra de resituer les décisions, les activités dans le contexte historique des différentes époques. L'ouvrage sera un véritable livre d'histoire, des plus rigoureux sur ce terrain, complet, le moins volumineux et le plus illustré, possible, et de bonne de qualité dans sa présentation.* »

Répondant à la demande formulée par Entraide auprès de l'IRELP, voici comment Jean-Marc SCHIAPPA s'exprimait lors du Conseil d'administration d'Entraide du 24/09/2020 : « *Il s'agit donc d'un livre sur l'histoire d'Entraide et plus précisément sur les traditions de solidarité inhérentes à la Libre Pensée, remontant même aux premières sociétés de Gustave Flourens, par exemple. Il nous faudra traiter de manière historique, exhaustive mais aussi pédagogique, cette question renvoyant au carcan clérical, aux raisons qui ont poussé la Libre Pensée à se doter de tels outils (exemple, la rubrique « Le Denier » dans les publications du début du XXe siècle) puis la création de la Mutuelle et celle de la Résidence. Ce n'est pas un mince travail et cela ne peut être un outil peu malléable. ... Ce projet ne peut être bâclé ; il ne peut être une brochure de propagande. Il ressort plus de la catégorie « ouvrage d'art » que de la stricte catégorie « ouvrage historique ».*

Le sommaire général de l'ouvrage a été détaillé par Jean-Marc SCHIAPPA lors du CA de ESLPF du 11/06/2021 :

Chapitre 1er : des origines à 1904 ;

Chapitre 2 : d'une guerre mondiale à l'autre (incluses) -

Chapitre 3 : de 1945 à 2003 (car année du congrès de Marseille et de fermeture de la maison de retraite)

Chapitre 4 : de 2003 à aujourd'hui.

Rappelons que le devis pour la réalisation de l'ouvrage est de 6.000€, payé en trois échéances annuelles (2021, 2022 et 2023) de 2.000€ chacune.

La livraison de l'ouvrage a été prévue d'un commun accord à l'occasion du Congrès de la FNLP et de l'AG de ESLPF 2023.

Jean-Marc SCHIAPPA, Président de l'IRELP, lors du CA du 25 février dernier, nous a indiqué que le travail avance bien. Nous remercions l'équipe de l'IRELP, son Président et tous les camarades qui apportent leur contribution à la réalisation ; en particulier Dominique Goussot et Anna Argimon, cité par Jean-Marc SCHIAPPA, pour le dépouillement des archives.

## **COMME PROPRIÉTAIRE LOCAUX DES 10 ET 12 RUE DES FOSSÉS SAINT JACQUES (SIÈGE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE, ENTRAIDE ASSUME SES OBLIGATIONS.**

### **Nous avons été confrontés à deux choses :**

- des dégâts des eaux importants au 10 rue des Fossés Saint Jacques (plusieurs sinistres déclarés, ces années passées) ;
- l'obligation de mettre aux normes des sanitaires du 12 rue des Fossés Saint Jacques et adaptation du mobilier de rangement.

Le règlement des sinistres liés à des dégâts des eaux et la suppression des causes à l'origine de ces dégâts sont des dossiers qui traînent depuis plusieurs années.

Il semble-t-il que nous commençons à voir le bout dans la mesure où en fin 2020, le Gestionnaire de copropriété a accepté, après de nombreuses et insistantes démarches de notre part, pour lesquelles nous nous sommes fait conseiller par un avocat, de procéder :

- à de premiers et très partiels travaux de changement de fontes fuyardes sur les charges communes ; la réalisation de ces premiers travaux a permis de remettre en état les locaux situés

à l'arrière de la librairie et la cage d'escalier conduisant au sous-sol ;

- de réaliser un diagnostic global par un architecte des dégâts constatés au fil des sinistres successifs et de chiffrer un programme de travaux de remise en état à la charge de la copropriété.

Il convient de souligner ici que le diagnostic que nous avons demandé et fini par obtenir concernait une évaluation de l'état de la structure (murs et voute) de la cave située sous la librairie afin de déterminer, d'une part si celle-ci est mise en cause par l'humidité persistante subie depuis plusieurs années et de déterminer l'origine de cette humidité afin d'en traiter les causes.

Mise aux normes et rénovation des sanitaires et du mobilier de rangement.

- Les travaux décidés par le Conseil d'administration ont été mené à bien en 2021. Ils ont permis l'adaptation de l'accès d'une des toilettes aux personnes devant utiliser un fauteuil roulant et de rénover complètement les deux WC existants. Cette adaptation des locaux sanitaires a nécessité de modifier le placard situé dans le couloir reliant la salle principale à la cuisine, dédié à la Fédération de Paris de la Libre Pensée.
- Un grand placard a été installé dans la salle Marc BLONDEL améliorant les capacités de rangements des dossiers et registres obligatoires

Les actions menées au cours de cette mandature 2021-2022 dans la continuité des mandatures précédentes, l'ont été dans le cadre de nos principes et de nos statuts, et ont pour objet de contribuer à renforcer nos capacités de financements

### **LES COMPTES INDIQUERONT EN DÉTAIL ET LE RAPPORT DE TRÉSORERIE ANALYSERA LES MOUVEMENTS FINANCIERS ET LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE.**

**Il est indispensable de relever ici que le Compte-Administratif Anticipé présenté au Conseil d'administration du 25/02/2021 par le Trésorier rappelle, un fois de plus, la difficulté à laquelle nous sommes confrontée.**

- Le montant des Produits de l'exercice ne couvre pas entièrement celui des charges de l'exercice.
- Les cotisations et les dons, y compris ceux des membres bienfaiteurs, ne permettent pas encore, loin s'en faut de financer les charges courantes et en particulier le « *budget de bienfaisance* ».

Ce sont les legs que des adhérents et amis solidaires ont apportés dans les années antérieures qui permettent à Entraide et Solidarité de mener à bien le mandat qui est le sien.

- **La même prévision indique que dans la mesure où une réduction significative des charges paraît difficile, cela permet d'anticiper un déficit annuel qui, en rythme de croisière, hors éléments exceptionnels, s'il se prolonge, permettra à l'association à peu près deux ans d'activité.**

Il est indiqué dans le même rapport que, hors changement structurel, les pistes d'amélioration sont au nombre de trois et qu'elles peuvent être utilisées concomitamment :

- obtenir des apports nouveaux par des legs ;
- augmenter le nombre et le montant unitaire des contributions des membres bienfaiteurs ;
- augmenter significativement la cotisation.

Il est important, de ce point de vue de vérifier l'évolution des contributions des membres bienfaiteurs.

On peut voir que le montant des collectes annuelles sera quasiment multiplié par 2,7 en 3 exercices.

**EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES BIENFAITEURS 2020-2021- PRÉVISION 2022**

Numéro du compte	Exercices	Du 01/04/2018 au 31/03/2019	Du 01/04/2019 au 31/03/2020	Du 01/04/2020 au 31/03/2021	Prévu au 31/03/2022
	<small>Sources</small>				<small>CAA du 31/03/2022</small>
<b>756-100</b>	<b>Membres bienfaiteurs</b>		2 360,00 €	4 330,00 €	6 303,00 €
	Evolution en valeur absolue / exercice antérieur		2 360,00 €	1 970,00 €	1 973,00
	Evolution en pourcentage / exercice antérieure			83,47€	45,57€
	Evolution en valeur absolue / exercice antépénultième				3 943€
	Evolution en pourcentage / exercice antépénultième				167%

La bataille que nous avons engagée commence, à peine, à porter ses fruits mais nous sommes encore loin du niveau de contribution recherché.

C'est pourquoi, une résolution est présentée cette année à l'Assemblée générale afin de rappeler le challenge auquel nous sommes confrontés et les objectifs à atteindre pour assurer l'avenir d'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE.

Ce que nous avons réalisé, dans cette période compliquée, n'aurait pas pu l'être sans l'important investissement et l'esprit de camaraderie de l'équipe constituée par Christine Oger, Carole Halbutier et Astrid Bardet. Esprit de camaraderie qu'elles diffusent autour d'elles. Même à distance ! Le Conseil d'administration d'Entraide et Solidarité les en remercie chaleureusement.

Adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration du  
 Délibération n°2022-22- (01/04/2022)  
 Publié dans Libre Pensée Militante n°2022-18  
 Le Président,  
 Xavier HYVERT



## **PROPOS LIMINAIRE**

Le présent constat est établi par comparaison entre une projection des comptes à fin d'exercice et le budget. La projection est effectuée sur la base du relevé des opérations bancaires réalisées entre le 01/04/2021 et le 22/03/2021, complété soit par des éléments identifiés dont la réalisation est prévue avant la fin d'exercice, soit par un calcul prorata temporis.

## **CONSTAT GLOBAL**

La comparaison entre le budget et la projection en fin d'exercice fait apparaître un malus sur le résultat d'environ 43000€, le déficit prévu à 62000€ devant s'établir à 105000€.

La quasi-totalité de ce malus (38000€) est expliquée par l'évolution des charges.

## **LES PRODUITS**

Les produits sont inférieurs de 5000€ à la trajectoire budgétaire.

Sont en réduction par rapport à la prévision une subvention de 3000€, figurant dans le budget, dont la concrétisation n'est pas à l'ordre du jour, le remboursement du prêt accordé à l'IRELP, dont la part annuelle a été négociée en baisse, et la collecte hors membres bienfaiteurs

A ces deux exceptions près, les principaux postes sont en ligne avec la prévision :

- la vente du garage issu du legs Sautereau a été réalisée au montant estimé dans le budget (14000€)
- les cotisations sont au niveau prévu (10000€)
- l'apport des membres bienfaiteurs devrait atteindre l'objectif (6300€), leur nombre étant passé de 18 à 25 au cours de l'exercice.

## **LES CHARGES**

L'analyse des principaux facteurs du malus sur les charges conduit à deux observations :

- une partie de ce malus est constituée par des éléments sans possibilité de réduction, mais a priori non pérennes
- l'autre partie est due au contexte économique

La première partie, qui représente environ 20000€ de dépassement concerne d'une part les travaux nécessaires à l'entretien des immeubles (17000€), d'autre part les actions en justice que l'association a dû mener qui ont conduit à une augmentation non négligeable des frais d'honoraires (3000€)

La seconde partie, qui représente 18000€ de dépassement, concerne essentiellement les dépenses liées à la bienfaisance qui sont l'objet de l'association et que la détérioration associée à la pandémie a stimulées. Cette seconde partie pourra difficilement être réduite dans des proportions importantes, notamment pour ce qui est de la partie internationale, sauf changement d'orientation.

## **CONCLUSION**

Les avoirs de l'association seront d'environ 230000€ en fin d'exercice.

Hormis les éléments non pérennes mentionnés ci-dessus, une réduction significative des charges paraît difficile, ce qui permet d'anticiper un déficit annuel de 75000€ en rythme de croisière, hors éléments exceptionnels.



Le déficit actuel, s'il se prolonge, permet donc à l'association à peu près deux ans d'activité.

Hors changement structurel, les pistes d'amélioration sont au nombre de trois :

- obtenir des apports nouveaux par des legs (action de recensement entamée)
- augmenter le nombre et le montant unitaire des contributions des membres bienfaiteurs
- augmenter significativement la cotisation (un doublement représente un gain de 10000€)

Cette dernière option est à traiter en lien avec la FNLP, qui collecte les fonds.

**Adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration**

**Délibération n°2022-23- (01/04/2022)**

**Publié dans Libre Pensée Militante n°2022-18**

**Le Trésorier,**

**Bruno N'DIAYE**

Libellé	Budget	Réalisé au 16/02/2022	Projection à fin d'exercice	Ecart (projection à fin d'exercice - budget)
<b>Résultat</b>	<b>-62 310,00</b>	<b>-97 586,51</b>	<b>-104 887,43</b>	<b>-42 577,43</b>
<b>Produits</b>	<b>40 100,00</b>	<b>34 003,87</b>	<b>35 578,16</b>	<b>-4 521,84</b>
Ventes (location cave)	300,00	520,00	594,29	294,29
Subventions d'exploitation	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
Cotisations	10 600,00	10 600,00	10 600,00	0,00
Collecte	8 200,00	6 303,00	6 303,00	-1 897,00
dont bienfaiteurs	6 300,00	6 303,00	6 303,00	3,00
dont autres	1 900,00	0,00	0,00	-1 900,00
Produits exceptionnels	18 000,00	16 580,87	18 080,87	80,87
dont IRELP	4 000,00		1 500,00	-2 500,00
dont legs	14 000,00	13 648,58	13 648,58	-351,42
dont autres	0,00	2 932,29	2 932,29	2 932,29
<b>Charges</b>	<b>102 410,00</b>	<b>131 590,38</b>	<b>140 465,58</b>	<b>38 055,58</b>
Achats (fournitures, électricité, eau, gaz)	3 200,00	1 422,01	1 539,40	-1 660,60
Gestion et entretien des immeubles	21 200,00	35 018,91	38 245,38	17 045,38
Déplacements et réceptions	10 000,00	12 639,89	14 445,59	4 445,59
Honoraires	8 500,00	11 428,00	11 428,00	2 928,00
Communication et publicité	8 000,00	4 500,00	4 500,00	-3 500,00
Autres services externes	1 850,00	0,00	0,00	-1 850,00
Bienfaisance	30 000,00	43 360,00	45 860,00	15 860,00
dont Commission sociale		34 150,00	34 150,00	
dont international		9 210,00	9 210,00	
Charges de personnel	4 500,00	5 654,89	6 785,86	2 285,86
Affiliations	1 360,00	1 401,00	1 401,00	41,00
Impôts, taxes et versements assimilés	3 400,00	3 503,00	3 503,00	103,00
Charges financières	400,00	662,68	757,35	357,35
Charges exceptionnelles (dont prestations IRELP)	10 000,00	12 000,00	12 000,00	2 000,00

### **ENTRAIDE ET SOLIDARITE DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE FAIT VIVRE LA SOLIDARITE TRADITIONNELLE ENTRE LIBRES PENSEURS. NE PAS LAISSER SOMBRE DES CAMARADES EN DIFFICULTE, DONC LEUR PERMETTRE DE CONTINUER A EXISTER, A AGIR.**

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE, fondée en 1961, par la volonté des Libres Penseurs a pour mandat « *exclusif l'assistance et la bienfaisance.* » aux Libres penseurs actifs ou retraités, de leurs conjoints et de leurs enfants.

C'est la cotisation à Entraide qui ouvre le « *droit à être secouru, quand ils se trouvent dans le besoin, de manière conjoncturelle ou structurelle.* » (Article 5 du Règlement intérieur).

L'activité d'assistance d'Entraide se situe donc sur le terrain de la solidarité entre Libres Penseurs et non sur celui de la charité.

**L'activité de la Commission sociale, l'augmentation des sommes consacrées à la solidarité, montrent à quel point le mandat confié à ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ d'apporter une aide aux Libres penseurs et leurs familles, en difficulté est plus que jamais d'actualité.**

Nous, délégué(e)s des ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES, réuni(e)s en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, le 1<sup>er</sup> octobre 2022, avons débattu, à partir du Rapport d'activité, du rapport financier, de celui de de Commission sociale et avons entendu le Commissaire aux Comptes.

Les éléments qui ressortent du rapport financier sont clairs : « *... Le déficit actuel, s'il se prolonge, permet donc à l'association à peu près deux ans d'activité. Hors changement structurel, les pistes d'amélioration sont au nombre de trois : - obtenir des apports nouveaux par des legs (action de recensement entamée) - augmenter le nombre et le montant unitaire des contributions des membres bienfaiteurs - augmenter significativement la cotisation ...* ».

Ce qui était déjà diagnostiqué est confirmé : « *En effet, comme l'a analysé l'Assemblée d'YVRY, dès 2017 ; l'excédent dégagé (NDLR : à l'époque) grâce aux legs, et nous donnant de la trésorerie pour plusieurs exercices, ne doit pas nous faire oublier que les cotisations ne suffisent pas à couvrir les charges courantes qui incluent les charges d'assistance. Entraide et Solidarité doit donc arriver, au plus vite, à équilibrer charges de fonctionnement par de nouvelles ressources stables pour assurer sa pérennité quel que soit la situation des legs.* » (Rapport d'activité 2020-2021)

### **DANS CETTE CIRCONSTANCE, NOUS RÉAFFIRMONS LA NÉCESSITÉ DE PÉRENNISER ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE. LES MESURES PROPRES À PERMETTRE CETTE PÉRENNISATION DOIVENT ÊTRE PRISES.**

**Nous retenons les trois pistes proposées dans le rapport financier pour assurer la pérennité d'Entraide et Solidarité :**

- ✓ **La possibilité de devenir membre bienfaiteur**, ouverte par le Conseil d'administration en 2018, était déjà **une réponse à la problématique de survie à laquelle nous sommes confrontés.**

La bataille engagée pour développer le nombre de membres bienfaiteurs a commencé à porter ses fruits ; mais, nous sommes encore loin du compte. La progression réalisée en trois ans permet de penser que nous pouvons conquérir de très nombreux nouveaux membres bienfaiteurs.

- ✓ **Bénéficiaire de nouveaux legs est également une des conditions de la pérennisation de notre association.**  
A cet effet, chaque correspondant aura à sa disposition une procédure pour engager cette démarche auprès d'éventuel donateur.

- ✓ **La résolution dédiée fixera la cotisation pour 2022-2023.** En tout état de cause la progression de cette dernière devra être répartie sur les exercices conduisant à l'échéance 2027, en fonction de l'option choisie et rester compatible avec l'effort acceptable par les adhérents.

**A côté des pistes financières directes, le renforcement de la vie départementale de notre association peut également contribuer à relever le défi qui est devant nous.**

- ✓ **Dans la lettre aux adhérents du 04/07/2021, les administrateurs proposaient que les Assemblées départementales élisent un RÉFÉRENT :** « *Il pourrait réaliser une promotion régulière des activités, dans la publication fédérale de la Libre pensée, par exemple et rechercher de nouveaux membres bienfaiteurs. Ce camarade volontaire pourra compter sur l'aide des membres du bureau* »

Avec un RÉFÉRENT DÉPARTEMENTAL les adhérents et amis des Libres penseurs pourraient ainsi disposer au niveau départemental d'un relai pour les questions et sollicitations adressées à ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ.

L'existence d'un tel RÉFÉRENT faciliterait le premier contact avec Entraide et Solidarité, aux adhérents et amis souhaitant faire un leg à notre association.

Ce RÉFÉRENT devra bien sur bénéficier de l'appui du Bureau national.

**L'appel renouvelé par le Conseil d'administration du 10/11/2021** à publier gracieusement régulièrement, à fréquence libre, un encart publicitaire dans le périodique de la Fédération Départementale de la Libre Pensée, a reçu un accueil très favorable.

**Le financement d'encarts publicitaires dans la Raison, dans l'Idée Libre et dans la Calotte** contribue déjà à gagner des membres bienfaiteurs.

**Une MOBILISATION GÉNÉRALE de l'ensemble des adhérents et des fédérations de la Libre Pensée autour des administrateurs d'Entraide et Solidarité, permettra d'atteindre le niveau des contributions dont nous avons besoin tant en termes de membres bienfaiteurs que de legs et ainsi de se donner les moyens de l'existence DE ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ.**

Nous proposons d'envisager d'aller au-delà et d'ouvrir la discussion au cours de l'exercice 2022-2023 à l'opportunité de constituer des associations départementales d'Entraide et Solidarité. Ce qui impliquerait de définir quel rôle pourraient avoir une telle association structurée au niveau départementale. Cette perspective, si elle était choisie nécessiterait une modification statutaire à proposer au moment de l'Assemblée 2023.

Adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du  
Délibération n°2022-24- (01/04/2022)  
Publiée dans Libre Pensée Militante n°2022-18  
Le Président,  
Xavier HYVERT

## RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022 PROCES VERBAL D'ENREGISTREMENT DES CANDIDATURES

En application de la Délibération n°2022- 16 prise par le CA du 25/02/2022, l'appel à candidature a été a été lancé le 05/03/2022. La liste des candidatures a été validé par le CA du 01/04/2022, Délibération : n°2022 –25.

### CANDIDATURES REÇUES AVANT LE 31/03/2022 À 24 HEURES

Nom Prénom	Date de réception de candidature	Date d'enregistrement de la candidature	Date d'envoi de l'AR de candidature	CV Militant
Claude SINGER	07/03/2022	07/03/2022	07/03/2022	Reçu
Jean-Sébastien PIERRE	08/03/2022	08/03/2022	08/03/2022	Reçu
Pierre-Yves RUFF	08/03/2022	08/03/2022	08/03/2022	Reçu
Michel GODICHEAU	23/03/2022	23/03/2022	23/03/2022	Reçu
Sylvie MIDAVAINÉ	23/03/2022	23/03/2022	23/03/2022	

La Secrétaire, Christine OGER



Le Président, Xavier HYVERT



### Candidatures et CV militants

#### Michel GODICHEAU

« Je suis candidat pour le renouvellement de mon mandat au Conseil d'administration d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France à l'occasion de l'Assemblée Générale 2022.»

CV - « J'ai commencé à m'intéresser à la « Mutuelle » dès 1983 puisque j'avais posé ma demande d'adhésion à l'automne précédent dans le département où se trouvait « La Résidence » de la Libre Pensée. C'est donc tout naturellement que j'ai suivi nos réussites et nos difficultés. J'ai ensuite intégré le nouveau CA en 2006 et mon mandat a été régulièrement renouvelé depuis. »

#### Jean Sébastien PIERRE

Mon cher Xavier,

Par la présente je me porte candidat au Conseil d'Administration d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France.

CV : « Libre Penseur depuis 1985, je suis président de ma fédération (LP 35) depuis 1993 et président de la FNLP depuis 2014. »

J.S. Pierre

#### Sylvie MIDAVAINÉ

Je présente ma candidature pour le bureau d'entraide.

Sylvie

Pas de CV adressé par Sylvie

CANDIDATURE À UN POSTE D'ADMINISTRATEUR

Chers Camarades,

L'existence revêt souvent des aspects imprévisibles, mais qui contribuent un peu à son charme.

En ce qui me concerne, j'ai opté, après une année assez dure, pour une transhumance vers le Sud.

Me voici installé dans une ancienne demeure médiévale, où je rêvais d'ouvrir, tout à la fois, un espace de librairie et un autre de conférences.

Le lieu s'y prête, mais j'ai perçu que rien ne sera facile. Monsieur le Maire (agent immobilier), n'ayant jamais songé que la bâtisse Renaissance mériterait d'être classée, au même titre que l'Église du village. Mais, s'il s'agit de convictions, le débat ne saurait être simple...

Arriverai-je ou non, je ne sais pas...

Toutefois, les contacts avec la LP de Béziers furent rapides et chaleureux. Je vous confie avoir même été surpris de ne trouver chez eux aucune résistance, mais au contraire une certaine joie de se sentir épaulés dans leur action. J'y ai rencontré des militants solides, ce qui, bien entendu, me permet d'augurer du meilleur.

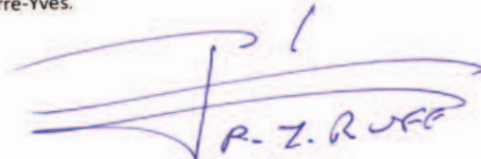
J'ajoute volontiers que la sinistre époque que nous vivons, entre pandémie et retour des guerres inhumaines, prouve à mes yeux l'aspect essentiel du Pacifisme, de l'Humanisme et de la Fraternité.

Je crois aussi que la LP ne pourra que bénéficier d'une sorte de maillage humain, et que Fontès pourrait en devenir une petite base arrière.

Dans ce contexte, le transmetteur que je suis (éditeur, au passage) se propose de poursuivre son action dans la Libre-Pensée.

Je vous embrasse,

Pierre-Yves.



**Claude SINGER**

*Monsieur le Président, Mme la Secrétaire,  
Chers Camarades,*

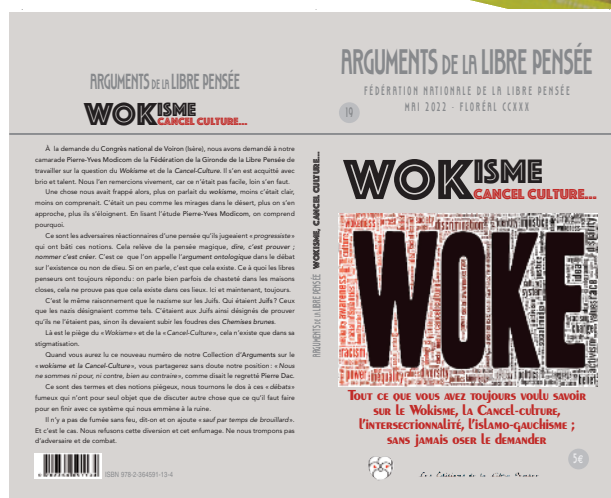
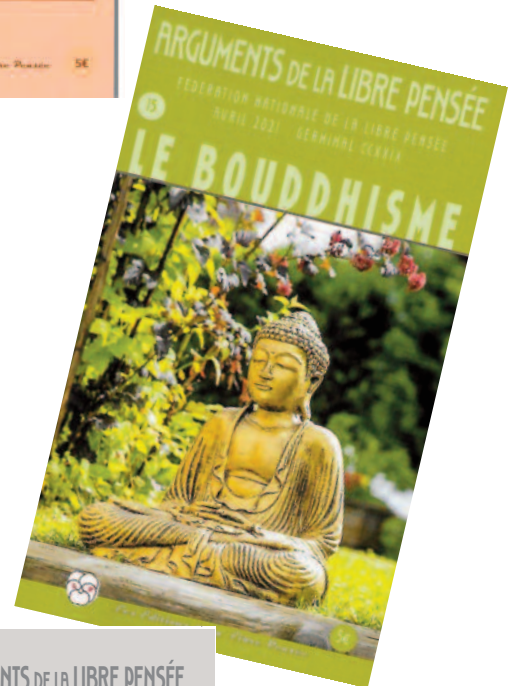
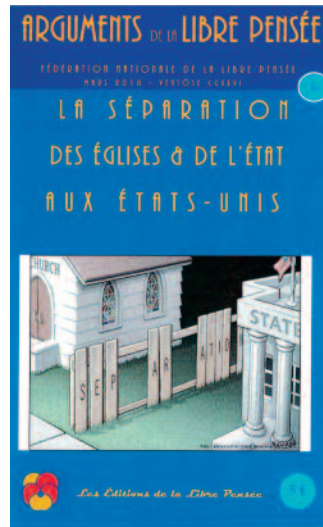
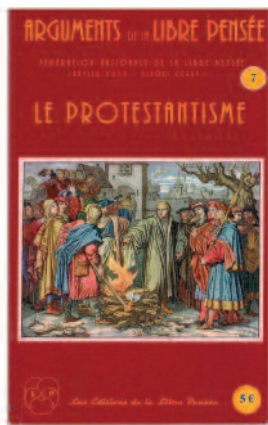
*Par le présent mail je vous informe que je me représente au CA d'Entraide et Solidarité.*

*CV militant : « Né en 1949. Adhérent à la Libre Pensée fédération du Val d'Oise depuis 1985, fédération dont je suis le président après en avoir été le trésorier et le secrétaire.*

*Je suis membre de la Commission Administrative Nationale depuis de nombreuses années, ainsi que membre du CA d'Entraide et Solidarité. J'ai eu l'honneur de mettre en place le site internet d'Entraide dont je continue à m'occuper. Je m'occupe également de l'internet pour la fédération nationale et je suis rédacteur en chef de notre revue trimestrielle l'Idée Libre. »*

*Bien fraternellement  
Claude Singer*

# La collection «Arguments»



**Achats, renseignements :**  
**Librairie de la Libre Pensée - librairie@fnlp.fr - 01.46.34.21.50**  
**et sur notre site internet : <https://www.fnlp.fr/librairie/>**